



RPQS Ass. 2019

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC 2019

COMPETENCE ASSAINISSEMENT

Nota :

Ce dossier a été réalisé sur la base des Rapport d'Activité du Déléataire VEOLIA Eau pour quatre collectivités et également sur la base du Rapport d'Activité de la Régie CAVEM pour les Adrets ainsi que celui de la Lyonnaise des Eaux pour le quartier du Trayas.

La complexité de ce travail réside sur la présentation de données complexes, disparates et variées afin de rendre ces dernières accessibles mais également comparables eu égard une grande diversité des secteurs concernés (tailles des communes, nombres de clients, types de contrats,...).

En cas de besoin, la CAVEM reste à votre pleine et entière disposition pour tout complément d'information et/ou correction.

P. DEFRANCE, DGAS de la CAVEM

5 COMMUNES RASSEMBLEES EN 1 AGGLOMERATION



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
VAR-ESTEREL-MEDITERRANEE



SOMMAIRE

PREAMBULE	<i>Page 5</i>
1 – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA CAVEM	<i>Page 7</i>
2 – LES EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'ANNEE DSP DE FREJUS / St RAPHAEL	<i>Page 9</i>
3 – LES EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'ANNEE DSP DE PUGET SUR ARGENS	<i>Page 22</i>
4 – LES EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'ANNEE DSP DE ROQUEBRUNE SUR ARGENS	<i>Page 28</i>
5 – LES EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'ANNEE REGIE DES ADRETS DE L'ESTEREL	<i>Page 38</i>
6 – LES EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'ANNEE REGIE CAVEM DU TRAYAS / St RAPHAEL	<i>Page 39</i>
7 – LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COMMUNE PAR COMMUNE	<i>Page 40</i>
8 – LES CHIFFRES CONCERNANT L'ASSAINISSEMENT	<i>Page 50</i>
9 – LE COMPTE RENDU FINANCIER DU DELEGATAIRE DSP DE FREJUS / St RAPHAEL DSP DE PUGET SUR ARGENS DSP DE ROQUEBRUNE SUR ARGENS	<i>Page 59</i>
10 – LE BUDGET ANNEXE CAVEM CONCERNANT L'ASSAINISSEMENT	<i>Page 62</i>
11 – LE SERVICE AUX ADMINISTRES DE LA CAVEM	<i>Page 63</i>

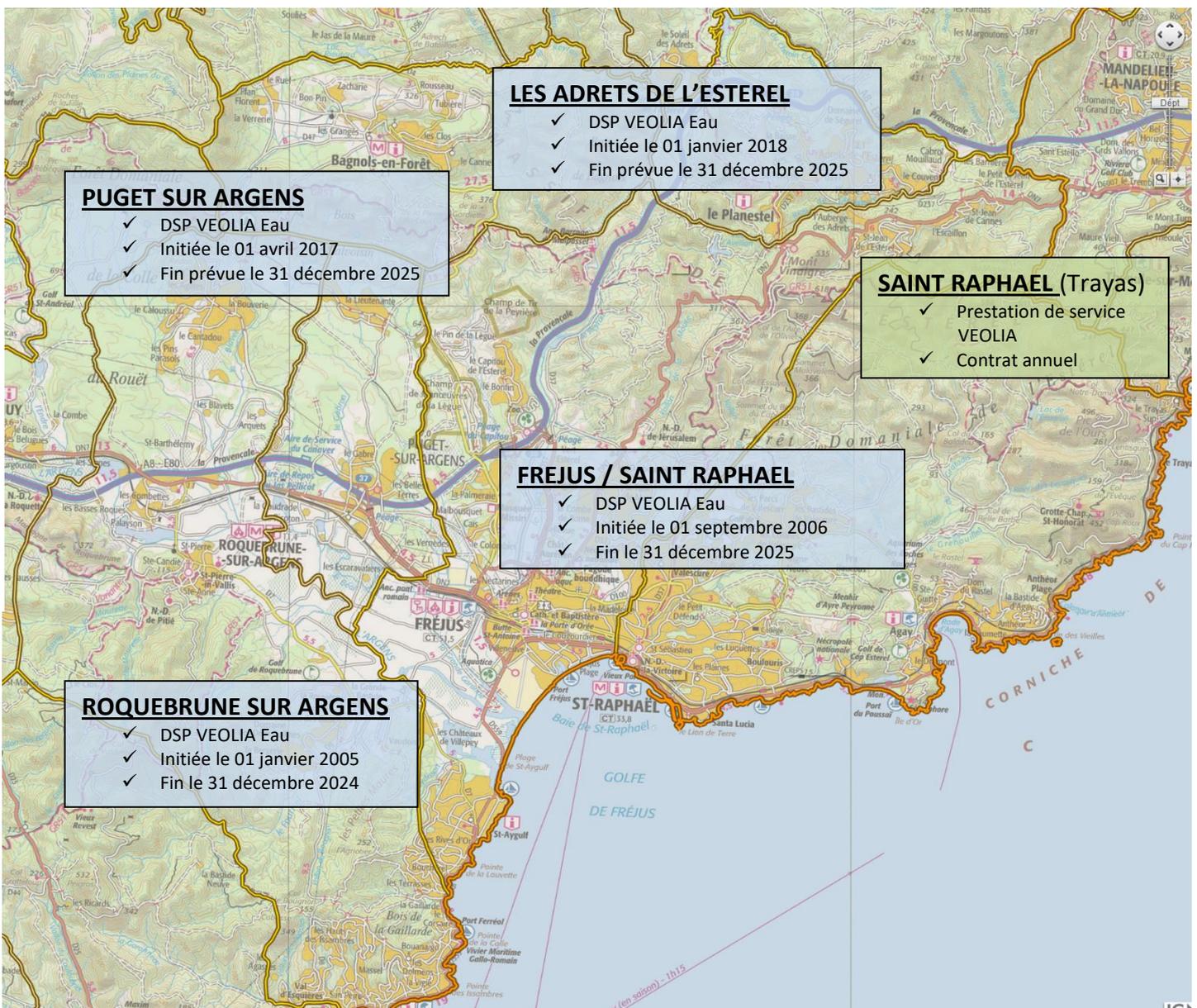
PREAMBULE

Depuis le 1^{er} janvier 2013 le Territoire de la Communauté d'Agglomération Var Esterel Méditerranée (CAVEM) est composé des cinq communes suivantes :

- Les ADRETS de l'Esterel
- FREJUS
- PUGET sur Argens
- ROQUEBRUNE sur Argens
- SAINT RAPHAEL

La collecte, le transfert et le traitement de l'Assainissement s'effectue sous plusieurs formes :

- Une Délégation de Service Publique (DSP) concédée à VEOLIA Eau /CMESE, pour les communes de Fréjus, Saint-Raphaël, Puget-sur-Argens, Roquebrune-sur-Argens et les Adrets de l'Estérel. Le Contrat de la commune des Adrets-de-l'Estérel a débuté le 1^{er} janvier 2018.
- Les contrats de DSP s'arrêtent fin 2024 pour Roquebrune sur Argens et fin 2025 pour les 4 autres communes de la CAVEM.
- Le secteur du Trayas (commune de St RAPHAEL) est en Régie Directe CAVEM avec prestation de service avec VEOLIA.



Remarque :

L'année 2013 a vu la création d'un service dédié au suivi et contrôle des Délégations de Services Publics et plus spécifiquement au suivi de VEOLIA Eau / CMESE dans le quotidien de ses missions et engagements liés par les contrats de DSP.

Le service DSP s'est renforcé avec l'arrivée, d'une personne chargée de la facturation de la Participation Financière à l'Assainissement Collectif de Fréjus.

Le service technicien du service Eau/Assainissement de la CAVEM a ainsi la charge du contrôle des opérations d'exploitation, du programme de renouvellement réalisé par le délégataire et des demandes des communes et de leurs administrés.

Ce travail, effectué en partenariat avec le délégataire, permet notamment de s'affranchir de tout désordre présent et/ou à venir.

1. PRESENTATION GENERALE DE LA CAVEM

1. 1. Données Générales

Quelques chiffres clés afin de pouvoir se représenter le territoire et les spécificités de cette compétence assainissement :

	FREJUS	St RAPHAEL	PUGET	ROQUEBRUNE	LES ADRETS	TRAYAS (St RAPHAEL)
Mode de gestion	Délégation de Service Public avec VEOLIA / CMESE (Attention il y a 3 contrats distincts)					PS VEOLIA / CMESE

Superficie	102.3 km ²	89.6 km ²	26.9 km ²	106.1 km ²	22.3 km ²	Quartier de St Raphael
Nombre d'habitant	53512 (2019)	35613 (2019)	8218 (2018)	14 459 (2018)	2 815 (2018)	+/- 180 h. (estim. 2013)

Nombre	33 968 clients		3 204	9 075 clients	572 clients	30 clients
Nombre de branchements	26 659		1 919	6 106	569	59
Km de réseau	395.3 kms		64,1 kms	202,7 kms	11 kms	4.591 kms
Postes de relèvement	120 unités		8 unités	31 unités	1	4
Station d'épuration	Fréjus Reyran St Jean de Cannes	Agay	(aucune : rejet dans celle de Fréjus Reyran)	Planets (Centre village) Gaillarde (Les Isambres)	Pré Vert (en bas du village) Eglise (quartier église)	Miramar (gérée par Théoule sur Mer)
Volumes traités	10 713 394 m ³		809 137 m ³ (traités au Reyran)	1 880 964 m ³ (dont 233.763 m ³ traités au Reyran)	61 719 m ³	NC

Comme particularité il y a lieu de retenir :

- La Commune de Puget-sur-Argens ne possède pas de station d'épuration et rejette ses eaux usées à la Station d'Épuration (STEP) de Fréjus-Reyran.
- La commune de Roquebrune-sur-Argens procède de même avec une petite partie de son réseau (secteur situé au quartier dit « Château de Villepey ») qui se rejette vers la STEP de Fréjus-Reyran.
- Enfin la commune de Saint-Raphaël a son quartier du Trayas desservi par un réseau de 4,5 km (4 283 m de canalisations Ø200 et 260 m de canalisations Ø160) géré en régie par la Communauté d'Agglomération.

Les eaux usées sont traitées à la station d'épuration de Miramar à Théoule-sur-Mer, station d'épuration gérée par VEOLIA.

L'entretien de ces réseaux s'effectue par le biais d'un contrat annuel avec VEOLIA.

1. 2. Le Patrimoine de la collectivité

➤ Constitution et gestion du service :

Les volumes collectés sont traités aux usines de dépollution du Reyran, d'Agay et de Saint-Jean de Cannes pour les communes de Puget, Fréjus et Saint-Raphaël. Pour la Commune de Roquebrune, les volumes collectés sont traités aux usines du Reyran, de la Gaillarde et des Planetes.

	FREJUS	St RAPHAEL	PUGET	ROQUEBRUNE	LES ADRETS	TRAYAS (St RAPHAEL)
Mode de gestion	Délégation de Service Public avec VEOLIA / CMESE (ATTENTION : il y a trois DSP bien distinctes)				Délégation de Service Public avec VEOLIA / CMESE	PS VEOLIA / CMESE

Nombre abonnés	2018	33 832	3 067	8 983	569	30
	2019	33 968	3 204	9 075	572	30
	Var. %	0,40%	4,47%	1,02%	0,53%	0%

Nombre branch.	2018	26 659	1 919	6 106	569	30
	2019	26 718	1 938	6 194	570	30
	Var. %	0,22%	0,99%	1,44%	0,18%	0%

Km de réseau	2018	389,4	63,4	202,68	11	4,5
	2019	395,29	64,14	202,67	10,93	4,5
	Var. %	1,51%	1,2%	0,0%	-0,6%	0,0%

Postes de relèv.	2018	117	8	31	1	4
	2019	120	8	31	1	4
	Var.	2,56%	0	0	0	0

Volumes traités (m3)	2018	11 895 041	889 728	1 941 933	75 796	7 193
	2019	10 713 394	809 137	1 880 964	61 719	NC
	Var. %	-10%	-9%	-3%	-19%	

Volumes facturés (m3)	2018	7 304 851	635 518	1 513 488	81 597	14 062
	2019	7 427 133	643 428	1 547 526	89 411	13 347
	Var. %	2%	1%	2%	10%	-5%

2. LES EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'ANNEE DSP CONCERNANT LES COMMUNES DE FREJUS – St RAPHAEL



Les communes de FREJUS et St RAPHAEL sont liées par une Délégation de Service Public commune depuis 2006. Ce dernier prendra fin le 31 décembre 2025.

Ce contrat de délégation prend en charge la Gestion clientèle, la Collecte des eaux usées, le Refoulement / Relèvement et le Traitement des eaux usées.

Il comprend également une partie spécifique concernant les renouvellements des divers ouvrages de la collectivité dans ce domaine de compétence (renouvellement patrimonial, fonctionnel et accidentel).

Ce contrat a fait l'objet de 3 avenants en 2012 portant sur :

- Mise à jour de l'inventaire des biens confiés au fermier ;
- Installation SIG ;
- L'accès aux données d'autosurveillance ;
- Convention facturation redevance Assainissement ;
- La création de nouveaux tarifs ;
- Charges d'exploitation supplémentaires depuis la prise en charge de nouveaux ouvrages liés aux travaux d'extension de la STEP d'Agay (St RAPHAEL) et de celle du Reyran (FREJUS) ;
- Révision rémunération du fermier

En 2013, un quatrième avenant a été signé entre la CAVEM et la CMESE. Celui-ci prenait en compte la transformation de la CAFSR en CAVEM et a notamment incorporé plusieurs ouvrages dans le contrat dont le délégataire a maintenant la charge d'exploitation.

En Septembre 2016, un cinquième avenant a été incorporé au contrat. Celui-ci a pour objet de confier au Fermier le financement, la réalisation, et l'exploitation d'une unité de digestion des boues et d'une unité de valorisation du biogaz sur le site de la Station d'Épuration du Reyran.

En 2018, l'avenant 6 prenait en compte une baisse de tarif pour la prise en compte d'aides de l'Agence de l'Eau pour des travaux de renouvellement concernant les travaux d'assainissement liés à la lutte contre les eaux parasites : années 2018 -2019.

L'avenant 7, en 2018, intégrait l'évolution du régime fiscal au regard de la TVA ainsi que la prise en compte de l'écart de subventions prises en compte dans l'avenant 6 et l'aide définitive de l'Agence de l'Eau.

L'avenant 8, signé en 2019, avec une augmentation des tarifs à partir du 1^{er} janvier 2020, prend en compte :

- L'intégration du quartier du Trayas à la DSP assainissement
- L'intégration des désodorisations PR Porte des Gaules, Reyrannet, PR PALUD
- La suppression des désodorisations PR Mistral et "PR DDE

- La prise en charge des transport et traitement des refus de dégrillage et sables des STEP de la CAVEM
- La réalisation d'analyses quotidiennes des eaux de baignades sur juillet et aout des 23 plages de Fréjus et St Raphael
- La suppression des analyses RSDE (cf avenant 2)

2.0. L'essentiel 2019

Veolia Eau assure le service d'assainissement pour les 89 849 habitants de Fréjus et St Raphaël.

Le service est doté de **120** postes de relèvement, de **395,3** kms de réseaux Eaux Usées et de **26 718** Branchements.
Les effluents sont traités sur les stations d'épuration de :

- St Jean de Cannes
- Agay
- Le Reyran

Début du contrat : 01/09/2006

Fin du contrat : 31/12/2025

Continuité du service :

- ◆ Linéaire de réseau curé **52 150** ml
- ◆ Linéaire inspecté par caméra **1 429** ml
- ◆ Linéaire test à la fumée **7 900** ml

- ◆ Nombre d'obstructions sur canalisations : **154**

- ◆ Nombre d'obstructions sur branchements : **77**

- ◆ Taux d'obstruction :
 - Réseau / km de réseau : **0,39**
 - Branchements / 1000 brts : **2,88**



Les chiffres du service

- ◆ **33 968** clients
- ◆ **7 427 133** m³ Facturés

M³ Traités :

- ◆ St Jean de Cannes : **66 337** m³
- ◆ Agay : **835 655** m³
- ◆ Reyran : **9 811 402** m³
- ◆ FMV Reyran : **4 112** m³

Quantité de boues évacuées :

- ◆ St Jean de Cannes : **84** m³
- ◆ Agay : **577** Tonnes
- ◆ Reyran : **5 985** Tonnes

Votre contact

- ◆ Directeur TERRITOIRE : Philippe CHANIOL

2.1. Les Indicateurs Réglementaires

INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES		PRODUCTEUR	VALEUR 2019
[D201.0]	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	Collectivité (2)	89 849
[D203.0]	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	Déléataire	1 758,2 t MS
[D204.0]	Prix du service de l'assainissement seul au m ³ TTC	Déléataire	1,88 Euro/m ³
INDICATEURS DE PERFORMANCE		PRODUCTEUR	VALEUR 2019
[P202.2]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité et Déléataire (2)	105
[P203.3]	Conformité de la collecte des effluents (*)	Police de l'eau	A la charge de la Police de l'eau
[P204.3]	Conformité des équipements d'épuration	Police de l'eau	A la charge de la Police de l'eau
[P205.3]	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Police de l'eau (2)	A la charge de la Police de l'eau
[P206.3]	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes	Déléataire	100 %
[P207.0]	Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	77
[P207.0]	Montant d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	21 791,09 €
[P251.1]	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	Déléataire	0,03 u/1000 habitants
[P252.2]	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km de réseau	Déléataire	6,58 u/100 km
[P253.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité (2)	0,43%
[P254.3]	Conformité des performances des équipements d'épuration	Déléataire	100 %
[P255.3]	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité (1)	90
[P256.2]	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Collectivité	A la charge de la collectivité
[P257.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Déléataire	0,94 %
[P258.1]	Taux de réclamations	Déléataire	7,18 u/1000 abonnés

(1) Le déléataire fournit dans le corps du rapport les informations en sa possession en fonction de la prise en compte dans son contrat de délégation de l'arrêté du 21 juillet 2015

(2) Les éléments de calcul connus du déléataire sont fournis dans le corps du présent rapport

(*) A ce jour, cet indicateur n'est pas défini

En rouge figurent les codes indicateurs exigibles seulement pour les rapports soumis à examen de la CCSPL

LA PERFORMANCE ET L'EFFICACITE OPERATIONNELLE		PRODUCTEUR	VALEUR 2019
	Conformité réglementaire des rejets (arrêté préfectoral)*	Délégataire	100,0 %
LA GESTION DU PATRIMOINE		PRODUCTEUR	VALEUR 2019
	Nombre de branchements eaux usées et/ou unitaires	Délégataire	26 718
	Nombre de branchements eaux pluviales	Délégataire	0
	Nombre de branchements neufs	Délégataire	59
VP.077	Linéaire du réseau de collecte	Collectivité (2)	395 290 ml
	Nombre de postes de relèvement	Délégataire	120
	Nombre d'usines de dépollution	Délégataire	3
	Capacité de dépollution en équivalent-habitants	Délégataire	394 800 EH
COLLECTE DES EAUX USEES		PRODUCTEUR	VALEUR 2019
	Nombre de désobstructions sur réseau	Délégataire	231
	Longueur de canalisation curée	Délégataire	52 150 ml
LA DEPOLLUTION		PRODUCTEUR	VALEUR 2019
	Volume arrivant (collecté)	Délégataire	11 227 253 m ³
VP.176	Charge moyenne annuelle entrante en DBO5	Délégataire	4 812 kg/j
	Charge moyenne annuelle entrante en EH	Délégataire	80 195 EH
	Volume traité	Délégataire	10 647 057 m ³
L'EVACUATION DES SOUS-PRODUITS		PRODUCTEUR	VALEUR 2019
	Masse de refus de dégrillage évacués	Délégataire	215,4 t
	Masse de sables évacués	Délégataire	239,4 t
	Volume de graisses évacuées	Délégataire	11,0 m ³
LES CONSOMMATEURS ET LEUR CONSOMMATION		PRODUCTEUR	VALEUR 2019
	Nombre de communes desservies	Délégataire	2
VP.056	Nombre total d'abonnés (clients)	Délégataire	33 968
	- Nombre d'abonnés du service	Délégataire	33 967
	- Nombre d'autres services (réception d'effluent)	Délégataire	1
VP.068	Assiette totale de la redevance	Délégataire	7 427 133 m ³
	- Assiette de la redevance des abonnés du service	Délégataire	7 427 133 m ³

(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport

* la conformité réglementaire des rejets (directive européenne) n'est à présent plus évaluée (voir paragraphe « L'efficacité du traitement » de ce document).

2.2. Données complémentaires

LA SATISFACTION DES CONSOMMATEURS ET L'ACCES A L'EAU	PRODUCTEUR	VALEUR 2019
Existence d'une mesure de satisfaction consommateurs	Délégataire	Mesure statistique sur le périmètre du service
Taux de satisfaction globale par rapport au Service	Délégataire	86 %
Existence d'une Commission consultative des Services Publics Locaux	Délégataire	Oui
Existence d'une Commission Fonds Solidarité Logement « Eau »	Délégataire	Oui
LES CERTIFICATS	PRODUCTEUR	VALEUR 2019
Certifications ISO 9001, 14001, 50001	Délégataire	En vigueur
Réalisation des analyses par un laboratoire accrédité	Délégataire	Oui

L'année 2019 ayant été une année moins pluvieuse que 2018, les volumes traités par les STEPS REYRAN, AGAY et St JEAN DE CANNES sont passés de 11 895 041m³ à 10 713 394m³ soit une baisse de 10%.

2. 3. Le Patrimoine de la collectivité

2. 3. 1. Indices inhérents au Grenelle de l'Environnement

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux [P202.2].

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi Grenelle II de juillet 2010, il faut que l'ICGPR (Indice de Connaissance et Gestion Patrimoniale du Réseau) atteigne un total de 40 points sur les 45 premiers points du barème pour que le service soit réputé disposer du descriptif détaillé.

Calculée sur un barème de 120 points, la valeur de cet indice [P202.2] pour l'année 2019 est de :
Indice de Connaissance et de Gestion Patrimoniale des Réseaux : 105

Détails :

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau	Valeur si pas de seuil
ICGPR Existence d'un plan des réseaux	10
ICGPR Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5
ICGPR Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15
ICGPR Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15
ICGPR Existence information géographique précisant altimétrie canalisations	0

ICGPR Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10
ICGPR Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10
ICGPR Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10
ICGPR Localisation des autres interventions	10
ICGPR Définition mise en œuvre plan pluriannuel enquête et auscultation réseau	10
ICGPR Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10
Total :	105

Taux moyen de renouvellement des réseaux [P253.2]

Pour l'année 2019, le taux moyen de renouvellement des réseaux **[P253.2]** est de 0,52%.

Ce taux intègre les travaux de renouvellement pris en charge par la CAVEM et par VEOLIA dans le cadre du contrat de DSP.

Le tableau suivant permet à la collectivité de calculer le taux moyen de renouvellement des réseaux d'assainissement, en ajoutant aux valeurs de la 2eme ligne le linéaire renouvelé sous sa maîtrise d'ouvrage, en moyennant sur 5 ans et en divisant par la longueur totale du réseau :

	2015	2016	2017	2018	2019
Taux moyen de renouvellement des réseaux (%)	0.46	0.45	0,44%	0,53%	0,52%
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	376 706	378 419	387 885	389 396	395 290
Longueur renouvelée totale (ml)	1957	1523	2024	3105	1630

2. 3. 2. Les événements majeurs

STATIONS D'EPURATION :

Fonctionnement :

- Station d'épuration d'Agay :



Le niveau de performance requis est atteint tout au long de l'année 2019.

Bon fonctionnement du système de traitement durant l'année.

Les événements pluvieux ont impactés significativement sur les débits entrants dans le système de traitement et plus particulièrement les épisodes des mois de novembre et décembre. L'année 2019 a, après l'année 2018, été particulièrement pluvieuse. 902 mm ont été enregistrés sur la step. En 2018, année record, nous avons enregistré 1 034 mm contre 323 mm en 2017. Le débit de référence de la station d'épuration d'Agay (6 968 m³) a ainsi été dépassé 11 fois soit 3% du temps.

Rappelons que lors de ces événements la station de traitement est considérée comme étant dans des situations inhabituelles pour son fonctionnement.

Le percentile 95 calculé à partir des données d'autosurveillance des 5 dernières années (période 2015-2019) s'établit à 4 115 m³/j. Il ne dépasse donc pas le débit de référence fixé dans l'arrêté préfectoral d'autorisation de la station d'épuration d'Agay (6 968 m³/j) pour la période considérée. Pour autant la lutte contre les apports d'eaux pluviales dans les réseaux de collecte EU demeure un enjeu crucial tant d'un point de vue du fonctionnement de la station d'épuration que d'un point de vue réglementaire tel que défini dans l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015.

PM : « Débit de référence » tel que défini dans l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif :

Débit journalier associé au système d'assainissement au-delà duquel le traitement exigé par la directive du 21 mai 1991 susvisée n'est pas garanti. Conformément à l'article R. 2224-11 du code général des collectivités territoriales, il définit le seuil au-delà duquel la station de traitement des eaux usées est considérée comme étant dans des situations inhabituelles pour son fonctionnement. Il correspond au percentile 95 des débits arrivant à la station de traitement des eaux usées (c'est-à-dire au déversoir en tête de station).

- RSDE : La limitation des rejets et des émissions des substances dangereuses fait partie intégrante de la Directive Cadre sur L'Eau. La note technique du 12 août 2016 du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer s'inscrit dans ce cadre en reprenant les objectifs de recherche et réduction des substances dangereuses dans les systèmes d'assainissement. Cette note technique décrit les nouvelles modalités d'analyses des molécules en entrée et en sortie des Stations de Traitement des Eaux Usées dépassant 10 000 EH (capacité nominale) et détaille le calendrier des campagnes d'analyses à réaliser. En complément des campagnes régulières d'analyses, la note technique du 12 août 2016 confère la responsabilité au Maître d'Ouvrage du réseau de collecte de réaliser un diagnostic visant à identifier les sources potentielles des substances dangereuses identifiées significativement en entrée et/ou sortie de station et à proposer les actions correctives envisagées pour les réduire. Ces évolutions réglementaires ont entraîné la rédaction d'un arrêté préfectoral complémentaire en date du 29 juin 2018, afin d'inclure les dispositions prévues dans la note technique du 12 août 2016. La Cavem, a fait réaliser la campagne de mesure sur les eaux d'Entrée, de Sortie et les boues de la station d'épuration. Cette campagne, débutée en 2018, s'est achevée en 2019. La Police de l'eau doit statuer sur la significativité des substances et donc un éventuel diagnostic amont complémentaire à lancer afin de permettre une meilleure compréhension des émissions observées et d'identifier des actions de réduction.

- Station d'épuration du Reyran :



Le niveau de performance requis est atteint pour l'année 2019.

Bon fonctionnement du système de traitement durant l'année.

Les événements pluvieux ont impactés significativement sur les débits entrants dans le système de traitement et plus particulièrement les épisodes des mois de novembre et décembre. L'année 2019 a, après l'année 2018, été particulièrement pluvieuse. 1 061 mm ont été enregistrés sur la step. En 2018, année record, nous avons enregistré 1 128 mm contre 344 mm en 2017. Le débit de référence de la station d'épuration du Reyran (46 573 m³) a ainsi été dépassé 34 fois soit 9% du temps.

Rappelons que lors de ces événements la station de traitement est considérée comme étant dans des situations inhabituelles pour son fonctionnement.

Précisons que le percentile 95 calculé à partir des données d'autosurveillance des 5 dernières années (période 2015-2019) s'établit à 49 304 m³/j Il est donc supérieur de près de 6% au débit de référence fixé dans l'arrêté préfectoral d'autorisation de la station d'épuration du Reyran (46 573 m³/j).

Il est donc possible qu'en regard de l'impact lié à l'intrusion des eaux claires parasites de temps de pluie sur le nombre de déversement et sur le débit de référence, les Services de l'Etat exigent de la collectivité une mise en conformité du système de collecte comme du système de traitement. Dans l'attente le système d'assainissement serait déclaré non conforme en performance au titre de la DERU.

La lutte contre les apports d'eaux pluviales dans les réseaux de collecte EU revêt donc un enjeu crucial tant d'un point de vue du fonctionnement de la station d'épuration que d'un point de vue réglementaire tel que défini dans l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015.

PM : « Débit de référence » tel que défini dans l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif :

Débit journalier associé au système d'assainissement au-delà duquel le traitement exigé par la directive du 21 mai 1991 susvisée n'est pas garanti. Conformément à l'article R. 2224-11 du code général des collectivités territoriales, il définit le seuil au-delà duquel la station de traitement des eaux usées est considérée comme étant dans des situations inhabituelles pour son fonctionnement. Il correspond au percentile 95 des débits arrivant à la station de traitement des eaux usées (c'est-à-dire au déversoir en tête de station).

RSDE : La limitation des rejets et des émissions des substances dangereuses fait partie intégrante de la Directive Cadre sur L'Eau. La note technique du 12 août 2016 du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer s'inscrit dans ce cadre en reprenant les objectifs de recherche et réduction des substances dangereuses dans les systèmes d'assainissement. Cette note technique décrit les nouvelles modalités d'analyses des molécules en entrée et en sortie des Stations de Traitement des Eaux Usées dépassant 10 000 EH (capacité nominale) et détaille le calendrier des campagnes d'analyses à réaliser.

En complément des campagnes régulières d'analyses, la note technique du 12 août 2016 confère la responsabilité au Maître d'Ouvrage du réseau de collecte de réaliser un diagnostic visant à identifier les sources potentielles des substances dangereuses identifiées significativement en entrée et/ou sortie de station et à proposer les actions correctives envisagées pour les réduire.

Ces évolutions réglementaires ont entraîné la rédaction d'un arrêté préfectoral complémentaire en date du 29 juin 2018, afin d'inclure les dispositions prévues dans la note technique du 12 août 2016.

La Cavem, a fait réaliser la campagne de mesure sur les eaux d'Entrée, de Sortie et les boues de la station d'épuration. Cette campagne, débutée en 2018, s'est achevée en 2019.

La Police de l'eau doit statuer sur la significativité des substances et donc un éventuel diagnostic amont complémentaire à lancer afin de permettre une meilleure compréhension des émissions observées et d'identifier des actions de réduction.

Evènements significatifs

STATION D'EPURATION DU REYRAN :

Le 18 mars 2019, après un peu plus de deux mois de test des équipements, de contrôle de sécurité puis d'ensemencement du digesteur et de qualification par Grdf de la conformité du gaz, le 1^{er} Nm³ de Biométhane produit par l'unité de digestion et de valorisation du biogaz de la station d'épuration était injecté dans le réseau public de distribution de gaz de ville permettant ainsi à la Cavem de devenir producteur de gaz vert, une première en région PACA.

Au 31 décembre 2019 l'unité de valorisation de biogaz a produit **526 102 Nm³** soit 5 694 000 kWh

Par ailleurs la digestion des boues a permis de réduire de façon significative la quantité de boues à évacuer.

Ainsi près de 65 rotations de camions-bennes de 44 T ont été évitées.



- Les fortes pluies qui se sont abattues sur le territoire entre le 21 novembre et le 26 novembre 2019 ont entraînées le dépassement important et continu du volume de référence avec une pointe à 104 939 m³ enregistrée à l'entrée de la station le 23 novembre, soit plus de 2 fois le volume journalier de la step. L'évènement pluvieux du 1 au 2 décembre 2019 a de plus rendu la station d'épuration inaccessible par les moyens habituels. Nous avons pu nous y rendre qu'avec les canots des pompiers. Ces inondations ont également provoqué la rupture du réseau électrique haute tension qui alimente la station d'épuration. A noter que pour ces 2 évènements est paru respectivement l'arrêté du 28 novembre 2019 et l'arrêté du 12 décembre 2019 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour inondations et coulées de boues.



STATION D'EPURATION DE SAINT JEAN DE CANNES :

Le niveau de performance a été atteint tout au long de l'année 2019. Il a été réalisé 12 bilans d'auto-surveillance.

Bon fonctionnement du système de traitement durant toute l'année.

Les préleveurs doivent être réfrigérés et le manuel d'autosurveillance doit être rédigé.

Poste de relèvement

➤ Incidents ou pannes

En 2019 nous avons signalé à la CAVEM et à la Police de l'eau les incidents suivants :

1. PR Balzac, le 6 mars 2019, pendant les travaux de réhabilitation du PR, le pompage provisoire de bypass est tombée en panne, le débit de pointe n'a pas été totalement pompé, créant un débordement ponctuel
2. PR Santa Monica, le 8 avril 2019, suite à une coupure ENEDIS, le Groupe Electrogène de secours a pris le relais. Les pompiers sont intervenus sur plainte de bruit et fumée d'échappement, créant une effraction sur le bâtiment pour arrêter le GE : il s'en est suivi un **passage en surverse**.
3. PR Hameau de Caïs, le 24/08/2019 : débordement sur chassée suite à une rupture de la conduite de refoulement du poste

➤ Dégradations et incivilité

En 2019, comme les autres années, certains ouvrages de la CAVEM ont été tagués.

➤ Travaux à programmer sur les ouvrages

1. Dans le cadre des travaux de réhabilitation de la Dragonnière gérés par la CAVEM, suppression des postes de relevage Thiers et Garonne qui ne reçoivent que des eaux pluviales.
2. PR Pérussier : Reprise de l'étanchéité de la bache de pompage, le revêtement est en mauvais état et création d'un refoulement jusqu'au PR Argens afin de s'affranchir du réseau gravitaire en très mauvais état implanté dans les terrains du Conservatoire du Littoral. Ces travaux ont été lancés début 2020.

RESEAUX :

• **Curages des réseaux**

Pour l'année 2019, la répartition du curage des réseaux a été la suivante (pour 52.150kms):

- **Fréjus : 28.032kms**
- **Saint Raphael : 24.118kms**
- **Inspections vidéo : 1.429kms**
 - **Fréjus : 1.038kms**
 - **Saint Raphael : 0.391kms**
- **Tests à la fumée : recherche d'eau parasite : 7.9kms**

La méthodologie employée pour définir ces tronçons est basée comme suit :

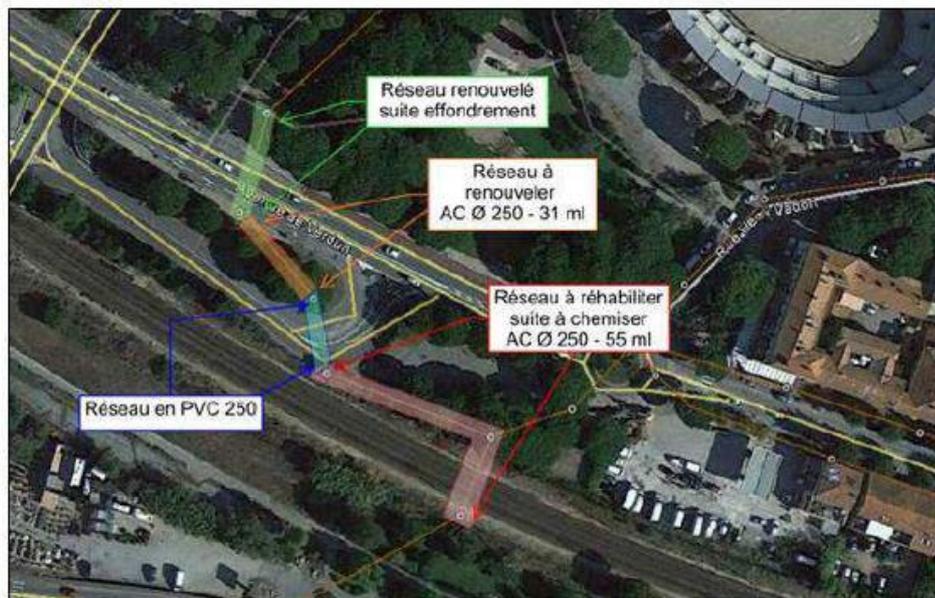
- Curage préventif systématique basé sur les points noirs généralement liée à une faible pente du collecteur avec comme exemple non exhaustif :

Points sensibles des réseaux :

- Port Fréjus
- Avenue Tassigny à Fréjus. Ce réseau, réhabilité courant 2008, n'a toujours pas été transféré



Un total de 119 mètres de réseau a été renouvelé sur ce secteur en 2016.



En 2018 secteur Pr Argens à Fréjus



Le chantier de renouvellement PR Perussier – PR Argens sera lancé en 2020.

Réseaux et branchements :

Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Var %
	Canalisations						
Longueur total de réseau (en ml)	374 577	376 706	378 419	387 885	389 396	395 290	1,51%
Canalisation gravitaires (en ml)	336 865	338 994	340 702	346 720	346 974	351 081	1,18%
Canalisation en refoulement (en ml)	37 712	37 712	37 712	41 165	42 422	44 209	4,21%
	Branchements						
Nombre de branchements	26 495	26 524	26 544	26 606	26 659	26 718	0,22%
	Ouvrages Annexes						
Nombre de regards	9 861	9 918	9 936	10 098	10 098	10 370	2,69%
Nombre de déversoirs d'orage	15	16	16	16	16	16	0,00%

2. 3. 4. Programme de renouvellement contractuel

2. 3. 4. 1. Canalisations

Communauté d'Agglomération

Programme de travaux réalisés

ASSAINISSEMENT

2019

Emploiment des travaux	CANALISATION								Branchés	Regards	Montants réalisés Euroe
	160 ACIER	200 PVC	200 Fonte	260 PVC	300 GRES	315 PVC	400 PVC	500			
19-CAFSR RUE A. KARR EU		155							6	3	146 387,30
19-CAFSR BVD CLEMENCEAU EU						148			21	6	107 284,41
19-CAFSR ROUTE DE LA CORNICHE TR1 EU		346							7	9	154 085,20
19-CAFSR VALLON QUARTIER DES PLAINES EU	34	161							9	0	170 074,94
19-CAFSR AVENUE DES BLEUETS EU		303							23	11	167 100,50
19-CAFSR RUE D. PAPIN EU		100							0	0	79 842,83
19-CAFSR PR PERUSSIER EU								30	0	0	28 802,51
19-CAFSR RESEAU 500 FERRUSSIER ARGENS EU							35		0	0	55 951,60
19-CAFSR RUE GENERAL DE GAULLE FREJUS EU					111				0	0	58 319,84
Ren. accidentel CA EU	20								15	43	183 413,69
Total	64	1066	0	0	111	148	35	30	81	72	1 161 282,82

Total : 1 443 m

Renouvellement

2019

	Programme 2019	Réalisé 2019
Renouvellement Patrimonial		
Réseaux	937 277	967 849
Unités Techniques	258 417	254 169
Total Patrimonial	1 195 694	1 222 018
Renouvellement Fonctionnel		
Réseaux		
Unités Techniques	546 783	552 384
Total Fonctionnel	546 783	552 384
Renouvellement Accidentel		
Réseaux		183 414
Unités Techniques		292 004
Total Accidentel		475 418
Total Général	1 742 477	2 249 820

3. LES EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'ANNEE DSP CONCERNANT PUGET SUR ARGENS



La commune de PUGET sur Argens a délégué ses compétences Eau et Assainissement à VEOLIA Eau / CMESE. Le contrat de DSP concernant la partie Assainissement a été initié le 1^{er} avril 2017 et prendra fin le 31 décembre 2025.

Ce contrat de délégation prend en charge la Gestion clientèle, la Collecte des eaux usées, le Refoulement / Relèvement et le Traitement des eaux usées.

Les renouvellements des divers ouvrages collectivité dans ce domaine de compétence (renouvellement patrimonial, fonctionnel et accidentel) sont assurés par le contrat de DSP.

3.0. L'essentiel 2019

Veolia Eau assure le service d'assainissement pour les 7 639 habitants de Puget sur Argens.

Le service est doté de **8** postes de relèvement, de **64,1** kms de réseaux Eaux Usées et de **1 938** Branchements.
Les effluents sont traités sur la station d'épuration de :

- Le Reyran

Début du contrat : 01/04/2017
Fin du contrat : 31/12/2025

Continuité du service :

- ◆ Linéaire de réseau curé : **4 847** ml
- ◆ Nombre d'obstructions sur réseau : **17**
- ◆ Nombre d'obstructions sur branchements : **11**
- ◆ Taux d'obstruction :
 - Réseau / km de réseau : **0,27**
 - Branchements / 1000 brts : **5,68**



Les chiffres du service

- ◆ **3 204** clients
- ◆ **643 428** m³ d'assiette

M 3 Traités du Puget au Reyran:

- ◆ Reyran : 809 137 m³
Évolution des volumes refoulés au Reyran N/N-1: -9,05 %
- ◆ Total en m³ traités au Reyran: **9 811 402** m³

Quantité de boues évacuées :

- ◆ Reyran : **5 985** Tonnes
Evolution N/N-1: - **33,23** %

Votre contact

- ◆ Directeur TERRITOIRE : Philippe CHANIOL

3.1. Les Indicateurs Réglementaires 2019

INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES		PRODUCTEUR	VALEUR 2019
[D201.0]	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	Collectivité (2)	7 960
[D204.0]	Prix du service de l'assainissement seul au m ³ TTC	Délégataire	1,96 Euro/m ³
INDICATEURS DE PERFORMANCE		PRODUCTEUR	VALEUR 2019
[P202.2]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité et Délégataire (2)	102
[P203.3]	Conformité de la collecte des effluents (*)	Police de l'eau	A la charge de la Police de l'eau
[P204.3]	Conformité des équipements d'épuration	Police de l'eau	A la charge de la Police de l'eau
[P205.3]	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Police de l'eau (2)	A la charge de la Police de l'eau
[P207.0]	Montant d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	0
[P251.1]	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	Délégataire	0,00 u/1000 habitants
[P252.2]	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km de réseau	Délégataire	14,03 u/100 km
[P253.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité (2)	0,35
[P255.3]	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité (1)	90
[P256.2]	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Collectivité	A la charge de la collectivité
[P257.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Délégataire	0,47 %
[P258.1]	Taux de réclamations	Délégataire	5,31u/1000 abonnés

(1) Le délégataire fournit dans le corps du rapport les informations en sa possession en fonction de la prise en compte dans son contrat de délégation de l'arrêté du 21 juillet 2015

(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport

(*) A ce jour, cet indicateur n'est pas défini

En rouge figurent les codes indicateurs exigibles seulement pour les rapports soumis à examen de la CCSPL

3.2. Données complémentaires

LA GESTION DU PATRIMOINE		PRODUCTEUR	VALEUR 2019
	Nombre de branchements eaux usées et/ou unitaires	Délégataire	1 938
	Nombre de branchements neufs	Délégataire	19
VP.077	Linéaire du réseau de collecte	Collectivité (2)	64 144 ml
	Nombre de postes de relèvement	Délégataire	8
COLLECTE DES EAUX USEES		PRODUCTEUR	VALEUR 2019
	Nombre de désobstructions sur réseau	Délégataire	28
	Longueur de canalisation curée	Délégataire	4 847 ml
LES CONSOMMATEURS ET LEUR CONSOMMATION		PRODUCTEUR	VALEUR 2019
	Nombre de communes desservies	Délégataire	1
VP.056	Nombre total d'abonnés (clients)	Délégataire	3 204
VP.068	Assiette totale de la redevance	Délégataire	643 428 m ³
	- Assiette de la redevance des abonnés du service	Délégataire	643 428 m ³

(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport

* la conformité réglementaire des rejets (directive européenne) n'est à présent plus évaluée (voir paragraphe 4.3)

LA SATISFACTION DES CONSOMMATEURS ET L'ACCES A L'EAU	PRODUCTEUR	VALEUR 2019
Existence d'une mesure de satisfaction consommateurs	Délégataire	Mesure statistique sur le périmètre du service
Taux de satisfaction globale par rapport au Service	Délégataire	86 %
Existence d'une Commission consultative des Services Publics Locaux	Délégataire	Oui
LES CERTIFICATS	PRODUCTEUR	VALEUR 2019
Certifications ISO 9001, 14001, 50001	Délégataire	En vigueur
Réalisation des analyses par un laboratoire accrédité	Délégataire	Oui

L'année 2019 ayant été une année pluvieuse (1044mm) légèrement moins qu'en 2018(1069mm), les volumes pompés vers la STEP du REYRAN ont baissé 9.1%. -80913m3.

Le PR AIGUEBELLE a vu sa capacité de refoulement augmentée permettant ainsi de pomper plus d'eaux parasites par temps de pluies. Il n'a plus surversé depuis la mise en service de sa nouvelle configuration en avril 2018. Il a surversé 9 fois pour un volume total de 408m3 lors des forts épisodes pluvieux exceptionnels de fin novembre 2019 et début décembre 2019.

Diagnostic – Bassin versant Oasis

Le réseau d'eaux usées du bassin versant Oasis est fortement impacté par l'intrusion d'eaux claires parasites météoriques.

Ces intrusions d'eaux pluviales dans le réseau d'assainissement peuvent avoir plusieurs origines : des branchements incorrects de gouttières ou autres, des raccordements incorrects d'avaloirs ou le défaut d'étanchéité des collecteurs et regards de ce secteur.

Le réseau communal de ce secteur reçoit principalement les effluents des campings de la Route de la Bouverie, en particulier ceux du Parc Oasis Village.

Ce centre de vacances est doté d'un linéaire important de réseaux privés de collecte d'eaux usées suspectées d'être à l'origine de cet apport important d'eaux parasites.

Le capteur installé a permis de voir l'impact des eaux parasites générées par cette installation sur le réseau d'assainissement et donc sur la STEP et sur des risques de pollution du milieu naturel.

Les différences entre un jour de temps sec (300m3) et un jour de pluies(1500m3) est donc de 1200m3.

Une mise en demeure a été envoyée au Camping de mise à niveau de ses installations.

Le Camping a entrepris des travaux de renouvellement sur une partie des installations début 2019.

3.3. Le Patrimoine de la collectivité

Indice de Connaissance et de Gestion Patrimoniale des Réseaux (ICGPR) [P202.2]

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi Grenelle II de juillet 2010, il faut que l'ICGPR (Indice de Connaissance et Gestion Patrimoniale du Réseau) atteigne un total de 40 points sur les 45 premiers points du barème pour que le service soit réputé disposer du descriptif détaillé.

Calculée sur un barème de 120 points, la valeur de cet indice [P202.2] pour l'année 2019 est de :
Indice de Connaissance et de Gestion Patrimoniale des Réseaux : 102

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau 2019

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux : 102

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau	Valeur si pas de seuil
ICGPR Existence d'un plan des réseaux	10
ICGPR Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5
ICGPR Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	13
ICGPR Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	12
ICGPR Existence information géographique précisant altimétrie canalisations	0
ICGPR Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10
ICGPR Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10
ICGPR Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10
ICGPR Localisation des autres interventions	10
ICGPR Définition mise en œuvre plan pluriannuel enquête et auscultation réseau	10
ICGPR Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10
Total:	102

En conséquence, le service dispose du descriptif détaillé tel qu'exigé par le décret du 27 janvier 2012.

Taux moyen de renouvellement des réseaux [P253.2]

Pour l'année 2019, le taux moyen de renouvellement des réseaux [P253.2] est de 0,80%.

Ce taux intègre les travaux de renouvellement pris en charge par la CAVEM et par VEOLIA dans le cadre du contrat de DSP.

Le tableau suivant permet à la collectivité de calculer le taux moyen de renouvellement des réseaux d'assainissement, en ajoutant aux valeurs de la 2ème ligne le linéaire renouvelé sous sa maîtrise d'ouvrage, en moyennant sur 5 ans et en divisant par la longueur totale du réseau :

	2015	2016	2017	2018	2019
Taux moyen de renouvellement des réseaux (%)		0,18%	0,29%	0,50%	0,80%
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	56 565	56 813	56 862	63 426	64 144
Longueur renouvelée totale (ml)	0	0	812	777	979

Réseaux et branchements :

Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Var %
Canalisations							
Longueur total de réseau (en ml)	56 299	56 565	56 813	56 862	63 426	64 144	1,13%
Canalisation gravitaires	45 382	45 510	45 758	45 820	46 548	47 449	1,94%
Canalisation en refoulement (en ml)	10 917	11 055	11 055	11 042	16 878	16 695	-1,08%
Branchements							
Nombre de branchements	1 865	1 872	1 884	1 902	1 919	1 938	0,99%
Ouvrages Annexes							
Nombre de regards	1 244	1 249	1 261	1 267	1 304	1 362	4,45%
Nombre de déversoirs	2	2	2	2	2	2	0,00%

4. LES EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'ANNEE DSP CONCERNANT ROQUEBRUNE SUR ARGENS



La commune de ROQUEBRUNE sur Argens a délégué ses compétences Eau et Assainissement à VEOLIA Eau / CMESE. Le contrat de DSP concernant la partie Assainissement a été initié le 10 janvier 2005 et prendra fin le 31 décembre 2024.

Ce contrat de délégation prend en charge la Gestion clientèle, la Collecte des eaux usées, le Refoulement / Relèvement et le Traitement des eaux usées mais également le contrôle que l'assainissement non collectif.

Ce contrat à fait l'objet de 3 avenants portant sur :

- Prise en compte du passage en biologique de la STEP de la Gaillarde.
Intégration dans le périmètre d'affermage de 19.9 km de nouveaux collecteurs, et d'une nouvelle filière de traitement des boues, une filière de traitement de l'air (avenant n° 1 - avril 2010)
- Prise en charge par le Délégué des travaux d'extension et de mise aux normes de la station d'épuration des Planets.
Révision de la rémunération du délégataire et de sa formule d'indexation pour tenir compte de l'investissement et des nouvelles conditions d'exploitation.
Prolongation de la durée du contrat (avenant n°2 – juillet 2011)
- Le transfert de compétence à la CAVEM (avenant n°3 – janvier 2013)

4.0. L'essentiel de l'année 2019

Veolia Eau assure le service d'assainissement pour les **14 259 habitants de Roquebrune sur Argens.**

Le service est doté de **31** postes de relèvement, de **203 kms** de réseaux Eaux Usées et de **6 194** Branchements.

Les effluents sont traités sur les stations d'épuration de :

- La Gaillarde 32 400 eq
- Les Planets 21 000 eq
- TOTAL : 53 400 eq

Début du contrat : 01/01/2005

Fin du contrat : 31/12/2024

Continuité du service :

- ◆ Linéaire de réseau curé 19 089 ml
- ◆ Nombre d'obstructions sur réseau : **48**
- ◆ Nombre d'obstructions sur branchements : **31**

◆ Taux d'obstruction :

- Réseau / km de réseau : **0,2**
- Branchements / 1000 brts : **5,1**



Les chiffres du service

- ◆ **9 075** clients (+1,02 % de variation par rapport à 2018)
- ◆ **1 547 526** m³ d'assiette redevance +2,2 % de variation par rapport à 2018)

M³ Traités :

- ◆ La Gaillarde : **646 808** m³
- ◆ Les Planets : **910 912** m³
- ◆ PR Vaudois vers le Reyran : **323 244** m³
- ◆ Total volumes traités : **1 557 720** m³

Quantité de boues évacuées :

- ◆ La Gaillarde : **414** Tonnes
- ◆ Les Planets : **811** Tonnes

Votre contact

- ◆ Directeur TERRITOIRE : Philippe CHANIOL

4.1. Les Indicateurs Réglementaires 2019

INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES		PRODUCTEUR	VALEUR 2019
[D201.0]	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	Collectivité (2)	14 259
[D203.0]	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	Délégataire	293,8 t MS
[D204.0]	Prix du service de l'assainissement seul au m ³ TTC	Délégataire	3,74 Euro/m ³
INDICATEURS DE PERFORMANCE		PRODUCTEUR	VALEUR 2019
[P202.2]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité et Délégataire (2)	95
[P203.3]	Conformité de la collecte des effluents (*)	Police de l'eau	A la charge de la Police de l'eau
[P204.3]	Conformité des équipements d'épuration	Police de l'eau	A la charge de la Police de l'eau
[P205.3]	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Police de l'eau (2)	A la charge de la Police de l'eau
[P206.3]	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes	Délégataire	100 %
[P207.0]	Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	8
[P207.0]	Montant d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	1 217,33 €
[P251.1]	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	Délégataire	0 u/1000 habitants
[P252.2]	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km de réseau	Délégataire	13,32 u/100 km
[P253.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité (2)	0,23%
[P254.3]	Conformité des performances des équipements d'épuration	Délégataire	100 %
[P255.3]	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité (1)	90
[P256.2]	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Collectivité	A la charge de la collectivité
[P257.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Délégataire	0,55 %
[P258.1]	Taux de réclamations	Délégataire	11,02 u/1000 abonnés

(1) Le délégataire fournit dans le corps du rapport les informations en sa possession en fonction de la prise en compte dans son contrat de délégation de l'arrêté du 21 juillet 2015

(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport

(*) A ce jour, cet indicateur n'est pas défini

En rouge figurent les codes indicateurs exigibles seulement pour les rapports soumis à examen de la CCSPL

4.2. Données complémentaires

LA PERFORMANCE ET L'EFFICACITE OPERATIONNELLE	PRODUCTEUR	VALEUR 2019
Conformité réglementaire des rejets (arrêté préfectoral)*	Délégataire	100,0 %
LA GESTION DU PATRIMOINE	PRODUCTEUR	VALEUR 2019
Nombre de branchements eaux usées et/ou unitaires	Délégataire	6 194
Nombre de branchements eaux pluviales	Délégataire	0
Nombre de branchements neufs	Délégataire	88
VP.077 Linéaire du réseau de collecte	Collectivité (2)	202 673 ml
Nombre de postes de relèvement	Délégataire	31
Nombre d'usines de dépollution	Délégataire	2
Capacité de dépollution en équivalent-habitants	Délégataire	53 400 EH
COLLECTE DES EAUX USEES	PRODUCTEUR	VALEUR 2019
Nombre de désobstructions sur réseau	Délégataire	79
Longueur de canalisation curée	Délégataire	19 089 ml
LA DEPOLLUTION	PRODUCTEUR	VALEUR 2019
Volume arrivant (collecté)	Délégataire	1 524 310 m ³
VP.176 Charge moyenne annuelle entrante en DBO5	Délégataire	735 kg/j
Charge moyenne annuelle entrante en EH	Délégataire	12 255 EH
Volume traité	Délégataire	1 557 720 m ³
L'EVACUATION DES SOUS-PRODUITS	PRODUCTEUR	VALEUR 2019
Masse de refus de dégrillage évacués	Délégataire	8,3 t
Masse de sables évacués	Délégataire	5,7 t
Volume de graisses évacuées	Délégataire	0 m ³
LES CONSOMMATEURS ET LEUR CONSOMMATION	PRODUCTEUR	VALEUR 2019
Nombre de communes desservies	Délégataire	1
VP.056 Nombre total d'abonnés (clients)	Délégataire	9 075
- Nombre d'abonnés du service	Délégataire	9 075
VP.068 Assiette totale de la redevance	Délégataire	1 547 526 m ³
- Assiette de la redevance des abonnés du service	Délégataire	1 547 526 m ³

(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport

* la conformité réglementaire des rejets (directive européenne) n'est à présent plus évaluée (voir paragraphe « L'efficacité du traitement » de ce document).

LA SATISFACTION DES CONSOMMATEURS ET L'ACCES A L'EAU	PRODUCTEUR	VALEUR 2019
Existence d'une mesure de satisfaction consommateurs	Délégataire	Mesure statistique d'entreprise
Taux de satisfaction globale par rapport au Service	Délégataire	86 %
Existence d'une Commission consultative des Services Publics Locaux	Délégataire	Non
Existence d'une Commission Fonds Solidarité Logement « Eau »	Délégataire	Oui
LES CERTIFICATS	PRODUCTEUR	VALEUR 2019
Certifications ISO 9001, 14001, 50001	Délégataire	En vigueur
Réalisation des analyses par un laboratoire accrédité	Délégataire	Oui

4. 3. Le Patrimoine de la collectivité

4. 3. 1. Indices inhérents au Grenelle de l'Environnement

Indice de Connaissance et de Gestion Patrimoniale des Réseaux (ICGPR) [P202.2]

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi Grenelle II de juillet 2010, il faut que l'ICGPR (Indice de Connaissance et Gestion Patrimoniale du Réseau) atteigne un total de 40 points sur les 45 premiers points du barème pour que le service soit réputé disposer du descriptif détaillé.

Calculée sur un barème de 120 points, la valeur de cet indice [P202.2] pour l'année 2019 est de :

Indice de Connaissance et de Gestion Patrimoniale des Réseaux : 95

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau 2019

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau	Valeur si pas de seuil
ICGPR Existence d'un plan des réseaux	10
ICGPR Mise a jour annuelle du plan des réseaux	5
ICGPR Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15
ICGPR Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15
ICGPR Existence information géographique précisant altimétrie canalisations	0
ICGPR Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10
ICGPR Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10
ICGPR Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10
ICGPR Localisation des autres interventions	10
ICGPR Définition mise en œuvre plan pluriannuel enquête et auscultation réseau	0
ICGPR Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10
Total:	95

Pour l'année 2018, l'indice d'avancement de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eaux usées [P202.2] est de 95 points sur un barème de 120.

En conséquence, le service dispose du descriptif détaillé tel qu'exige par le décret du 27 janvier 2012.

Taux moyen de renouvellement des réseaux [P253.2]

Pour l'année 2019, le taux moyen de renouvellement des réseaux [P253.2] est de 0,23 %.

Ce taux intègre les travaux de renouvellement pris en charge par la CAVEM et par VEOLIA dans le cadre du contrat de DSP.

Le tableau suivant permet à la collectivité de calculer le taux moyen de renouvellement des réseaux d'assainissement, en ajoutant aux valeurs de la 2eme ligne le linéaire renouvelé sous sa maîtrise d'ouvrage, en moyennant sur 5 ans et en divisant par la longueur totale du réseau :

	2015	2016	2017	2018	2019
Taux moyen de renouvellement des réseaux (%)		0,18%	0,18%	0,24%	0,23%
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	201 275	201 535	201 375	201 679	202 673
Longueur renouvelée totale (ml)	576	226	477	621	389

Réseaux et branchements :

Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Var %
Canalisations							
Longueur total de réseau (en ml)	195 356	201 275	201 535	201 375	201 679	202 673	0,49%
Canalisation gravitaires (en ml)	177 511	179 776	180 025	179 920	180 310	181 223	0,51%
Canalisation en refoulement (en ml)	17 845	21 499	21 510	21 455	21 369	21 450	0,38%
Branchements							
Nombre de branchements	6 022	6 032	6 050	6 077	6 106	6 194	1,44%
Ouvrages Annexes							
Nombre de regards	4 952	5 008	5 023	5 031	5 058	5 095	0,73%
Nombre de déversoirs	4	4	4	4	4	4	0,00%

4.3.2. Programme de renouvellement contractuel

Pour mémoire :

Ce contrat de DSP ne prend pas en charge de programme contractuel d'investissements.

Seuls sont pris en compte les renouvellements.

4.3.2.1 Canalisations

Programme de travaux réalisés Canalisations 2019

**ASSAINISSEMENT
ROQUEBRUNE
2019**

Emplacement des travaux	Canalisations						Branchés	Regards	Montants réalisés Euros
	Longueur et diamètre								
	83	76	200 Fonte	200 Pvc	250 Fonte	300 Pvc			
Branchements Eaux usées divers							6		17 619,03
19-ROQ ALLEE DES LAURIERS TR2 EU				327			13	10	133 036,82
19-ROQ RD 559 CORSAIRE EU					59	3	0	1	80 877,12
Tampons								8	6 120,35
Total lots	0	0	0	327	59	3	19	19	237 653,32
Total :						389 m			

ASSAINISSEMENT	
ROQUEBRUNE	MONTANT REALISE

Travaux programme 2019

		Total
Réseau	237 653 €	237 653 €
Accidentel réseau	- €	

		Total
Unités techniques	644 223 €	712 006 €
Accidentel U.T	67 782 €	

		Total
Total patrimonial	881 877 €	949 659 €
Total accidentel	67 782 €	

Total général	949 659 €
----------------------	------------------

5. LES EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'ANNEE DSP CONCERNANT LES ADRETS DE L'ESTEREL



La commune Les Adrets de l'Estérel a délégué ses compétences Eau et Assainissement à VEOLIA Eau / CMESE. Le contrat de DSP concernant la partie Assainissement a été initié le 1^{er} janvier 2018 et prendra fin le 31 décembre 2025.

Ce contrat de délégation prend en charge la Gestion clientèle, la Collecte des eaux usées, le Refoulement / Relèvement et le Traitement des eaux usées.

Les renouvellements des divers ouvrages collectivité dans ce domaine de compétence (renouvellement fonctionnel et accidentel) sont assurés par le contrat de DSP.

5.0. L'essentiel de l'année 2019

**Veolia Eau assure le service d'assainissement pour les
2 809 habitants des Adrets de l'Estérel.**

Le service est doté de 1 poste de relèvement, de 11 kms de réseaux Eaux Usées et de 570 Branchements.
Les effluents sont traités sur la station d'épuration de :

- Pré Vert

Début du contrat : 01/01/2018

Fin du contrat : 31/12/2025

Continuité du service :

- ◆ Linéaire de réseau curé : 1 162 ml
- ◆ Nombre d'obstructions sur réseau : 3
- ◆ Nombre d'obstructions sur branchements : 4

◆ Taux d'obstruction :

- Réseau / km de réseau : 0,27
- Branchements / 1000 brts : 7,02



Les chiffres du service

- ◆ 572 clients
- ◆ 89 411 m³ d'assiette

M 3 Traités des Adrets de l'Estérel :

- ◆ 61 719 m³

Quantité de boues évacuées :

- ◆ 9,7 Tonnes

Votre contact

- ◆ Directeur TERRITOIRE : Philippe CHANIOL

5.1. Les Indicateurs Réglementaires 2019

INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES		PRODUCTEUR	VALEUR 2019
[D201.0]	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	Collectivité (2)	2 809
[D203.0]	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	Délégataire	9,7 t MS
[D204.0]	Prix du service de l'assainissement seul au m ³ TTC	Délégataire	1,83 €/m ³
INDICATEURS DE PERFORMANCE		PRODUCTEUR	VALEUR 2019
[P202.2]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité et Délégataire (2)	85
[P203.3]	Conformité de la collecte des effluents (*)	Police de l'eau	A la charge de la Police de l'eau
[P204.3]	Conformité des équipements d'épuration	Police de l'eau	A la charge de la Police de l'eau
[P205.3]	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Police de l'eau (2)	A la charge de la Police de l'eau
[P206.3]	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes	Délégataire	100 %
[P207.0]	Montant d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	2 022,82 €
[P251.1]	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	Délégataire	0,00 u/1000 habitants
[P252.2]	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km de réseau	Délégataire	0,00 u/100 km
[P254.3]	Conformité des performances des équipements d'épuration	Délégataire	100 %
[P255.3]	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité (1)	90
[P256.2]	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Collectivité	A la charge de la collectivité
[P257.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Délégataire	0,47 %
[P258.1]	Taux de réclamations	Délégataire	31,47 u/1000 abonnés

(1) Le délégataire fournit dans le corps du rapport les informations en sa possession en fonction de la prise en compte dans son contrat de délégation de l'arrêté du 21 juillet 2015

(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport

(*) A ce jour, cet indicateur n'est pas défini

En rouge figurent les codes indicateurs exigibles seulement pour les rapports soumis à examen de la CCSPL

5.2. Données complémentaires

LA PERFORMANCE ET L'EFFICACITE OPERATIONNELLE	PRODUCTEUR	VALEUR 2019
Conformité réglementaire des rejets (arrêté préfectoral)*	Déléataire	100,0 %
LA GESTION DU PATRIMOINE	PRODUCTEUR	VALEUR 2019
Nombre de branchements eaux usées et/ou unitaires	Déléataire	570
Nombre de branchements eaux pluviales	Déléataire	1 405
Nombre de branchements neufs	Déléataire	1
VP.077 Linéaire du réseau de collecte	Collectivité (2)	10 934 ml
Nombre de postes de relèvement	Déléataire	1
Nombre d'usines de dépollution	Déléataire	1
Capacité de dépollution en équivalent-habitants	Déléataire	1 100 EH
COLLECTE DES EAUX USEES	PRODUCTEUR	VALEUR 2019
Nombre de désobstructions sur réseau	Déléataire	7
Longueur de canalisation curée	Déléataire	1 162 ml
LA DEPOLLUTION	PRODUCTEUR	VALEUR 2019
Volume arrivant (collecté)	Déléataire	61 719 m ³
VP.176 Charge moyenne annuelle entrante en DBO5	Déléataire	64 kg/j
Charge moyenne annuelle entrante en EH	Déléataire	1 060 EH
Volume traité	Déléataire	61 719 m ³
L'EVACUATION DES SOUS-PRODUITS	PRODUCTEUR	VALEUR 2019
Masse de refus de dégrillage évacués	Déléataire	1,0 t
Masse de sables évacués	Déléataire	0,4 t
Volume de graisses évacuées	Déléataire	1,0 m ³
LES CONSOMMATEURS ET LEUR CONSOMMATION	PRODUCTEUR	VALEUR 2019
Nombre de communes desservies	Déléataire	1
VP.056 Nombre total d'abonnés (clients)	Déléataire	572
- Nombre d'abonnés du service	Déléataire	572
VP.068 Assiette totale de la redevance	Déléataire	89 411 m ³

(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport

* la conformité réglementaire des rejets (directive européenne) n'est à présent plus évaluée (voir paragraphe 4.3)

LA SATISFACTION DES CONSOMMATEURS ET L'ACCES A L'EAU	PRODUCTEUR	VALEUR 2019
Existence d'une mesure de satisfaction consommateurs	Déléataire	Mesure statistique sur le périmètre du service
Taux de satisfaction globale par rapport au Service	Déléataire	86 %
Existence d'une Commission consultative des Services Publics Locaux	Déléataire	oui
LES CERTIFICATS	PRODUCTEUR	VALEUR 2019
Certifications ISO 9001, 14001, 50001	Déléataire	En vigueur
Réalisation des analyses par un laboratoire accrédité	Déléataire	Oui

5. 1. Le Patrimoine de la collectivité

4. 3. 1. Indices inhérents au Grenelle de l'Environnement

Indice de Connaissance et de Gestion Patrimoniale des Réseaux (ICGPR) [P202.2]

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi Grenelle II de juillet 2010, il faut que l'ICGPR (Indice de Connaissance et Gestion Patrimoniale du Réseau) atteigne un total de 40 points sur les 45 premiers points du barème pour que le service soit réputé disposer du descriptif détaillé.

Calculée sur un barème de 120 points, la valeur de cet indice [P202.2] pour l'année 2019 est de :

Indice de Connaissance et de Gestion Patrimoniale des Réseaux : 80

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau 2018

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau	Valeur si pas de seuil
ICGPR Existence d'un plan des réseaux	10
ICGPR Mise a jour annuelle du plan des réseaux	5
ICGPR Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15
ICGPR Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15
ICGPR Existence information géographique précisant altimétrie canalisations	0
ICGPR Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10
ICGPR Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10
ICGPR Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10
ICGPR Localisation des autres interventions	10
ICGPR Définition mise en œuvre plan pluriannuel enquête et auscultation réseau	0
ICGPR Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	0
Total:	85

Pour l'année 2019, l'indice d'avancement de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eaux usées [P202.2] est de **85** points sur un barème de 120.

En conséquence, le service dispose du descriptif détaillé tel qu'exige par le décret du 27 janvier 2012.

Taux moyen de renouvellement des réseaux [P253.2]

Pour l'année 2019, le taux moyen de renouvellement des réseaux [P253.2] est de 0,00 %.

Le tableau suivant permet à la collectivité de calculer le taux moyen de renouvellement des réseaux d'assainissement, en ajoutant aux valeurs de la 2ème ligne le linéaire renouvelé sous sa maîtrise d'ouvrage, en moyennant sur 5 ans et en divisant par la longueur totale du réseau :

	2015	2016	2017	2018	2019
Taux moyen de renouvellement des réseaux (%)			0,00%	0,00%	0,00%
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	8 000	8 000	8 000	11 001	10 934
Longueur renouvelée totale (ml)	0	0	0	0	0

Réseaux et branchements :

Année	2017	2018	2019	Var %
Longueur total de réseau (en ml)	8 000	11 001	10 934	-0,61%
Canalisation gravitaires (en ml)	7 700	10 692	10 625	-0,63%
Canalisation en refoulement (en ml)	300	309	309	0,00%
Nombre de branchements	567	569	570	0,18%
Nombre de regards				
Nombre de déversoirs	1	1	1	0,00%

Opérations non terminées :

Liaison entre la STEP de l'Eglise et la STEP de Pré Vert.

La commune a attribué un marché de travaux pour la réalisation d'un réseau de collecte gravitaire, 3 postes de refoulement, et des canalisations de refoulement.

A ce jour la CAVEM s'emploie à collecter les autorisations de passage nécessaires à la réalisation des travaux.

Les études en cours

Réalisation d'un schéma directeur d'assainissement : en cours d'élaboration.

6. LES EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'ANNEE REGIE CAVEM CONCERNANT LE TRAYAS A St RAPHAEL



La CAVEM exerce la compétence de l'assainissement sur l'ensemble des parties publiques du quartier du Trayas. Le traitement des eaux usées est quant à lui assuré par le SIAUBC (Syndicat Intercommunal d'Assainissement Unifié du Bassin Cannois).

La CAVEM a confié à VEOLIA un contrat de prestation de service pour l'entretien des réseaux d'eaux usées entre la pointe du Cap Roux à Saint-Raphaël et Théoule-sur-Mer.

Les interventions sur le réseau de collecte 2019 :

Pas d'intervention curative réalisée sur le réseau au cours de l'année de prestation.

Les interventions sur les postes de relèvement :

Les entretiens des groupes électrogènes ont été réalisés suivant interventions ci dessous :

PR	Dates d'interventions
TRAYAS A	Visite diagnostique de prise en charge du GE : 23/01/2019 – proposition de travaux remplacement batterie HS 25/04/2019 : remplacement batterie Opération de maintenance annuelle : 08/10/2019
TRAYAS B	Visite diagnostique de prise en charge du GE : 23/01/2019 Opération de maintenance annuelle : 08/10/2019
TRAYAS C	Visite diagnostique de prise en charge du GE : 23/01/2019 Opération de maintenance annuelle : 08/10/2019 Intervention curative le 26/11/2019 suite à inondation – diagnostic GE- équipement noyé hors service
TRAYAS D	Opération de maintenance annuelle : 08/10/2019 Visite diagnostique de prise en charge du GE : 23/01/2019

Les contrôles réglementaires ont été réalisés les :

PR	Dates d'interventions
TRAYAS A	Contrôle APAVE Elec. 24/10/2019 Extincteur 13/12/2019
TRAYAS B	Contrôle APAVE Elec. 24/10/2019 Extincteur 13/12/2019
TRAYAS C	Contrôle APAVE Elec. 24/10/2019 Extincteur 13/12/2019
TRAYAS D	Contrôle APAVE Elec. 24/10/2019 Extincteur 13/12/2019

Les principales Interventions réalisées en 2019 sur les postes de relèvement sont les suivantes :

Type d'intervention	Intervention	Date
Tournée maintenance	Maintenance générale des 4 postes	30/01/2019
Tournée maintenance	Maintenance générale des 4 postes	08/03/2019
Tournée maintenance	Maintenance générale des 4 postes	17/04/2019
Curage	Curage PR Trayas A	17/04/2019
Curage	Curage PR Trayas B	17/04/2019
Curage	Curage PR Trayas C	18/04/2019
Curage	Curage PR Trayas D	18/04/2019
Tournée maintenance	Maintenance générale des 4 postes	23/05/2019
Tournée maintenance	Maintenance générale des 4 postes	20/06/2019
Tournée maintenance	Maintenance générale des 4 postes	06/08/2019
Tournée maintenance	Maintenance générale des 4 postes	03/09/2019
Curage	Curage PR Trayas A	03/09/2019
Curage	Curage PR Trayas B	03/09/2019
Curage	Curage PR Trayas C	11/09/2019
Curage	Curage PR Trayas D	11/09/2019
Tournée maintenance	Maintenance générale des 4 postes	24/10/2019
Intervention curative	Inondation PR Trayas C Séchage et remise en service provisoire Armoire – GE HS Curage fosse	26/11/2019
Tournée maintenance	Maintenance générale des 4 postes	16/12/2019

Fonctionnement des postes de relèvement en 2019 :

PR	Temps de marche annuel P1+P2	Volumes pompés en m3 (*)
TRAYAS A	32 heures	320
TRAYAS B	402 heures	8040
TRAYAS C	339 heures	8475
TRAYAS D	385 heures	9625

* Volumes estimés sur les temps de fonctionnement

7. LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT PAR COMMUNE

7.1. Le prix de l'eau pour la DSP de FREJUS & St RAPHAEL

		01/01/2019				01/01/2020				Evolution
		m ³	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	
DISTRIBUTION DE L'EAU										
Abonnement annuel (CMESE)	2	10,0559	20,1118	5,50%	21,22	10,2132	20,43	5,50%	21,55	1,56%
- Consommation (CMESE) Tr1	60	0,1655	9,9300	5,50%	10,48	0,1713	10,28	5,50%	10,84	3,50%
- Consommation (CMESE) Tr2	60	0,5404	32,4240	5,50%	34,21	0,552	33,12	5,50%	34,94	2,15%
Production d'eau	120	0,73	87,6000	5,50%	92,42	0,73	87,60	5,50%	92,42	0,00%
Redevance communauté d'agglomération	120	0,2	24,0000	5,50%	25,32	0,2	24,00	5,50%	25,32	0,00%
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES										
Abonnement annuel (CMESE)	2	11,578	23,1560	10,00%	25,47	12,1411	24,28	10,00%	26,71	4,86%
- Consommation (CMESE) Tr1	60	0,3304	19,8240	10,00%	21,81	0,38	22,80	10,00%	25,08	15,01%
- Consommation (CMESE) Tr2	60	1,1602	69,6120	10,00%	76,57	1,2493	74,96	10,00%	82,45	7,68%
Redevance Communauté d'agglomération	120	0,54	64,8000	10,00%	71,28	0,54	64,80	10,00%	71,28	0,00%
ORGANISMES PUBLICS										
Lutte contre pollution (Agence de l'Eau)	120	0,27	32,40	5,50%	34,18	0,27	32,40	5,50%	34,18	0,00%
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	120	0,15	18,00	10,00%	19,80	0,15	18,00	10,00%	19,80	0,00%
Prix du m³		3,61				3,70				
Total TTC					432,75				444,58	2,73%

PRIX SPECIFIQUE DE L'ASSAINISSEMENT POUR LA DSP FREJUS / St RAPHAEL

		01/01/2019				01/01/2020				Evolutio n
	m ³	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES										
Abonnement annuel (CMESE)	2	11,578	23,16	10,00%	25,47	12,1411	24,28	10,00%	26,71	4,86%
- Consommation (CMESE) Tr1	60	0,3304	19,82	10,00%	21,81	0,38	22,80	10,00%	25,08	15,01%
- Consommation (CMESE) Tr2	60	1,1602	69,61	10,00%	76,57	1,2493	74,96	10,00%	82,45	7,68%
Redevance Communauté d'agglomération	120	0,54	64,80	10,00%	71,28	0,54	64,80	10,00%	71,28	0,00%
ORGANISMES PUBLICS										
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	120	0,15	18,00	10,00%	19,80	0,15	18,00	10,00%	19,80	0,00%
Prix du m³		1,79				1,88				
Total TTC					214,93				225,32	4,84%

7.2. Le prix de l'eau pour la DSP de PUGET SUR ARGENS

	 PUGET SUR ARGENS Facture comparée aux 1^{er} janvier 2019 et 2020 pour une consommation annuelle de 120 m³									
	m ³	01/01/2019				01/01/2020				Evolution
		Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	
DISTRIBUTION DE L'EAU										
Abonnement annuel (CMESE)	2	9,921	19,84	5,50%	20,93	10,0979	20,1958	5,50%	21,31	1,78%
Consommation (CMESE)	120	0,4558	54,70	5,50%	57,70	0,4639	55,668	5,50%	58,73	1,78%
Surtaxe distribution tranche 1	60	0,19	11,40	5,50%	12,03	0,19	11,4	5,50%	12,03	0,00%
Surtaxe distribution tranche 2	60	0,4599	27,59	5,50%	29,11	0,4599	27,594	5,50%	29,11	0,00%
Surtaxe production	120	0,6609	79,31	5,50%	83,67	0,6609	79,308	5,50%	83,67	0,00%
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES										
Abonnement annuel (CMESE)	2	10,3719	20,74	10,00%	22,82	10,4798	20,9596	10,00%	23,06	1,04%
Consommation (CMESE)	120	0,4943	59,32	10,00%	65,25	0,4994	59,928	10,00%	65,92	1,03%
Surtaxe tranche 1	60	0,59	35,40	10,00%	38,94	0,59	35,4	10,00%	38,94	0,00%
Surtaxe tranche 2	60	1,3283	79,70	10,00%	87,67	1,3283	79,698	10,00%	87,67	0,00%
ORGANISMES PUBLICS										
Lutte contre pollution (Agence de l'Eau)	120	0,27	32,40	5,50%	34,18	0,27	32,4	5,50%	34,18	0,00%
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	120	0,15	18,00	10,00%	19,80	0,15	18	10,00%	19,80	0,00%
Prix du m³		3,93				3,95				
Total TTC					472,10				474,41	0,49%

PRIX SPECIFIQUE DE L'ASSAINISSEMENT POUR LA DSP PUGET SUR ARGENS

Assainissement



PUGET SUR ARGENS

Facture comparée aux 1er janvier 2019 et 2020

pour une consommation annuelle de 120 m³

	m ³	01/01/2019				01/01/2020				Evolution
		Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES										
Abonnement annuel (CMESE)	2	10,3719	20,74	10,00%	22,82	10,4798	20,9596	10,00%	23,06	1,04%
Consommation (CMESE)	120	0,4943	59,32	10,00%	65,25	0,4994	59,928	10,00%	65,92	1,03%
Surtaxe tranche 1	60	0,59	35,40	10,00%	38,94	0,59	35,4	10,00%	38,94	0,00%
Surtaxe tranche 2	60	1,3283	79,70	10,00%	87,67	1,3283	79,698	10,00%	87,67	0,00%
ORGANISMES PUBLICS										
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	120	0,15	18,00	10,00%	19,80	0,15	18	10,00%	19,80	0,00%
Prix du m³		1,95				1,96				
Total TTC					234,47				235,38	0,39%

7.3. Le prix de l'eau pour la DSP de ROQUEBRUNE SUR ARGENS



		ROQUEBRUNE SUR ARGENS				Facture comparée aux 1 ^{er} janvier 2019 et 2020					
		01/01/2019				01/01/2020					
		m ³	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Evolution
DISTRIBUTION DE L'EAU											
Abonnement annuel (CMESE)	2	9,75	19,5	5,50%	20,57	9,75	19,5	5,50%	20,57	0,00%	
- Consommation (CMESE) Tr1	60	0,1605	9,63	5,50%	10,16	0,1605	9,63	5,50%	10,16	0,00%	
- Consommation (CMESE) Tr2	60	0,524	31,44	5,50%	33,17	0,524	31,44	5,50%	33,17	0,00%	
Redevance achat d'eau	120	0,73	87,6	5,50%	92,42	0,73	87,6	5,50%	92,42	0,00%	
Redevance investissement	120	0,2	24	5,50%	25,32	0,2	24	5,50%	25,32	0,00%	
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES											
Abonnement annuel (CMESE)	2	21,2143	42,4286	10,00%	46,67	21,6945	43,389	10,00%	47,73	2,26%	
Consommation (CMESE)	120	1,6201	194,412	10,00%	213,85	1,6755	201,06	10,00%	221,17	3,42%	
Consommation (Part Communale)	120	1,21	145,2	10,00%	159,72	1,21	145,2	10,00%	159,72	0,00%	
ORGANISMES PUBLICS											
Lutte contre pollution (Agence de l'Eau)	120	0,27	32,4	5,50%	34,18	0,27	32,4	5,50%	34,18	0,00%	
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	120	0,15	18	10,00%	19,80	0,15	18	10,00%	19,80	0,00%	
Prix du m³		5,47					5,54				
Total TTC					655,87					664,24	1,28%

PRIX SPECIFIQUE DE L'ASSAINISSEMENT POUR LA DSP ROQUEBRUNE SUR ARGENS



ROQUEBRUNE SUR ARGENS

Facture comparée aux 1er janvier 2019 et 2020

pour une consommation annuelle de 120 m³

	m ³	01/01/2019				01/01/2020				
		Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Evolution
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES										
Abonnement annuel (CMESE)	2	21,2143	42,4286	10,00%	46,67	21,6945	43,389	10,00%	47,73	2,26%
Consommation (CMESE)	120	1,6201	194,412	10,00%	213,85	1,6755	201,06	10,00%	221,17	3,42%
Consommation (Part Communale)	120	1,21	145,2	10,00%	159,72	1,21	145,2	10,00%	159,72	0,00%
ORGANISMES PUBLICS										
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	120	0,15	18	10,00%	19,80	0,15	18	10,00%	19,80	0,00%
Prix du m³		3,67				3,74				
Total TTC					440,04				448,41	1,90%

7.4. Le prix de l'eau et de l'assainissement pour les ADRETS DE L'ESTEREL



LES ADRETS DE L'ESTEREL

Facture comparée aux 1^{er} janvier 2019 et 2020

pour une consommation annuelle de 120 m³

	m ³	01/01/2019				01/01/2020				Evolution
		Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	
DISTRIBUTION DE L'EAU										
Abonnement annuel (CMESE)	2	9,9742	19,95	5,50%	21,05	10,1706	20,3412	5,50%	21,46	1,97%
Consommation Tr1 (CMESE)	120	0,3731	44,77	5,50%	47,23	0,3804	45,648	5,50%	48,16	1,96%
Production (Part communale)	120	0,5359	64,31	5,50%	67,84	0,5359	64,308	5,50%	67,84	0,00%
Distribution (Part communale)	120	0,2	24,00	5,50%	25,32	0,2	24	5,50%	25,32	0,00%
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES										
Abonnement annuel (CMESE)	2	10,4992	21,00	10,00%	23,10	10,6944	21,3888	10,00%	23,53	1,86%
Abonnement annuel (Collectivité)	2	10,00	20,00	10,00%	22,00	10,00	20,00	10,00%	22,00	0,00%
Consommation Tr1 (CMESE)	120	0,6728	80,74	10,00%	88,81	0,6854	82,248	10,00%	90,47	1,87%
Consommation (Part Communale)	120	0,4815	57,78	10,00%	63,56	0,4815	57,78	10,00%	63,56	0,00%
ORGANISMES PUBLICS										
Lutte contre pollution (Agence de l'Eau)	120	0,27	32,40	5,50%	34,18	0,27	32,4	5,50%	34,18	0,00%
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	120	0,15	18,00	10,00%	19,80	0,15	18	10,00%	19,80	0,00%
Prix du m³		3,44				3,47				
Total TTC					412,89				416,32	0,83%

**PRIX SPECIFIQUE DE L'ASSAINISSEMENT
POUR LA REGIE DIRECTE DES ADRETS DE L'ESTEREL**



LES ADRETS DE L'ESTEREL

Facture comparée aux 1^{er} janvier 2019 et 2020
pour une consommation annuelle de 120 m³

	m ³	01/01/2019				01/01/2020				Evolution
		Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES										
Abonnement annuel (CMESE)	2	10,4992	21,00	10,00%	23,10	10,6944	21,3888	10,00%	23,53	1,86%
Abonnement annuel (Collectivité)	2	10,00	20,00	10,00%	22,00	10,00	20,00	10,00%	22,00	0,00%
Consommation Tr1 (CMESE)	120	0,6728	80,74	10,00%	88,81	0,6854	82,248	10,00%	90,47	1,87%
Consommation (Part Communale)	120	0,4815	57,78	10,00%	63,56	0,4815	57,78	10,00%	63,56	0,00%
ORGANISMES PUBLICS										
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	120	0,15	18,00	10,00%	19,80	0,15	18	10,00%	19,80	0,00%
Prix du m³		1,81				1,83				
Total TTC					217,27				219,36	0,96%

7.5. Le prix de l'eau pour le quartier du TRAYAS sur St RAPHAEL



		TRAYAS								Facture comparée aux 1 ^{er} janvier 2019 et 2020 pour une consommation annuelle de 120 m ³	
		01/01/2019				01/01/2020				Evolution	
	m ³	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC		
DISTRIBUTION DE L'EAU											
Abonnement annuel (Lyonnaise)	2	15,00	30,00	5,50%	31,65	15,00	30,00	5,50%	31,65	0,00%	
- Consommation (Lyonnaise) Tr1	60	0,89	53,40	5,50%	56,337	0,89	53,40	5,50%	56,337	0,00%	
- Consommation (Lyonnaise) Tr2	60	1,49	89,40	5,50%	94,317	1,49	89,40	5,50%	94,317	0,00%	
Préservation ressources en eau (Agence de L'Eau)	120	0,1050	12,60	5,50%	13,293	0,1050	12,60	5,50%	13,293	0,00%	
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES											
Abonnement annuel (CMESE)	2	11,5	23,00	0,00%	23,00	12,1411	24,28	10,00%	26,71	16,13%	
- Consommation (CMESE) Tr1	60	0,95	57,00	0,00%	57,00	0,38	22,80	10,00%	25,08	-56,00%	
- Consommation (CMESE) Tr2	60	1,67	100,20	0,00%	100,20	1,2493	74,96	10,00%	82,45	-17,71%	
Redevance Communauté d'agglomération	120					0,54	64,80	10,00%	71,28		
ORGANISMES PUBLICS											
Lutte contre pollution (Agence de l'Eau)	120	0,27	32,40	5,50%	34,18	0,27	32,40	5,50%	34,18	0,00%	
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	120	0,15	18,00	10,00%	19,80	0,15	18,00	10,00%	19,80	0,00%	
Prix du m³		3,58				3,79					
Total TTC					429,78				455,10	5,89%	

**PRIX SPECIFIQUE DE L'ASSAINISSEMENT
POUR LA REGIE DIRECTE DU QUARTIER DU TRAYAS / St RAPHAEL**



TRAYAS

Facture comparée aux 1er janvier 2019 et 2020
pour une consommation annuelle de 120 m³

	m ³	01/01/2019				01/01/2020				Evolution
		Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES										
Abonnement annuel (CMESE)	2	11,5	23,00	0,00%	23,00	12,1411	24,28	10,00%	26,71	16,13%
- Consommation (CMESE) Tr1	60	0,95	57,00	0,00%	57,00	0,38	22,80	10,00%	25,08	-56,00%
- Consommation (CMESE) Tr2	60	1,67	100,20	0,00%	100,20	1,2493	74,96	10,00%	82,45	-17,71%
Redevance Communauté d'agglomération	120					0,54	64,80	10,00%	71,28	
ORGANISMES PUBLICS										
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	120	0,15	18,00	10,00%	19,80	0,15	18,00	10,00%	19,80	0,00%
Prix du m³		1,67				1,88				
Total TTC					200,00				225,32	12,66%

7.6. Comparaison des différents prix de l'Assainissement sur le territoire de la CAVEM

Commune	Type de gestion	Prix du m3 en 2019	Prix du m3 en 2020	Variations
FREJUS / St RAPHAEL	DSP VEOLIA	1,79 €	1,88 €	4,83%
PUGET SUR ARGENS	DSP VEOLIA	1,95 €	1,96 €	0,39%
ROQUEBRUNE SUR ARGENS	DSP VEOLIA	3,67 €	3,74 €	1,90%
Les Adrets de l'Estérel	DSP VEOLIA	1,81 €	1,83 €	0,96%
St RAPHAEL - Le TRAYAS	REGIE CAVEM	1,67 €	1,88 €	12,57%

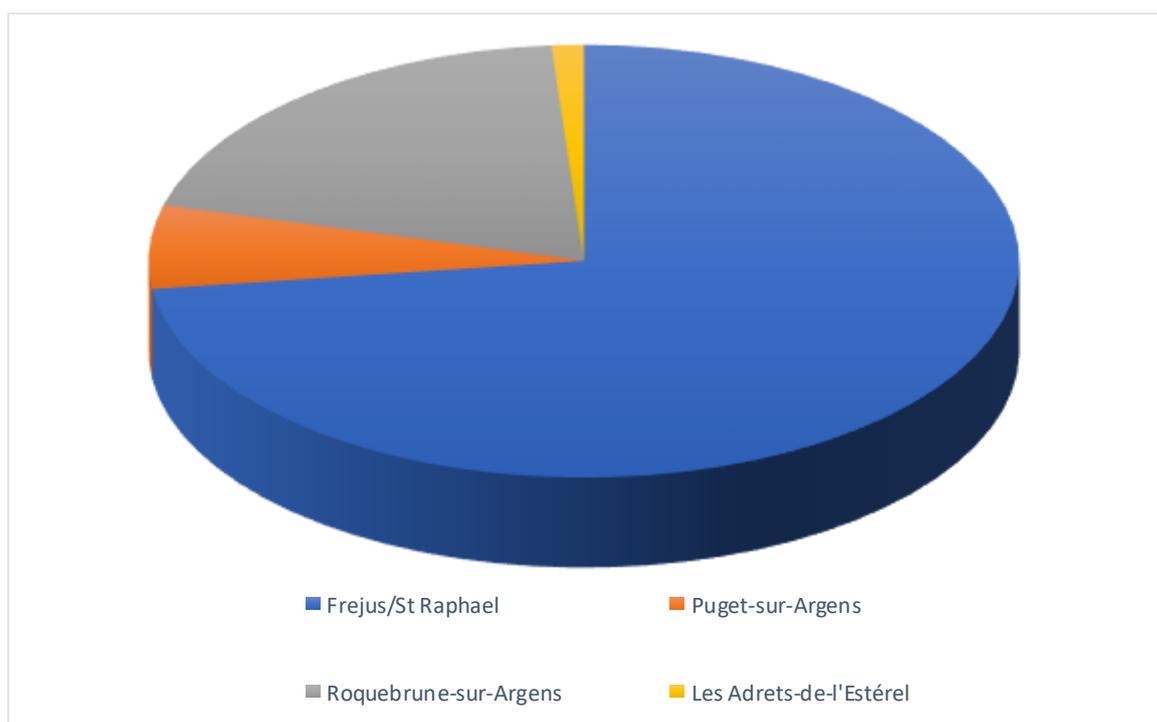
Les prix indiqués sont en € TTC et sont les prix pris en compte aux 1^{er} janvier des années 2019 (objet du présent document) et 2020.

8. LES CHIFFRES CONCERNANT L'ASSAINISSEMENT

8. 1. Les clients des services (DSP et Régies)

8. 1. 1. Nombre de clients et d'habitants et volumes traités / facturés

Répartition des clients au réseau d'assainissement sur le territoire de la CAVEM :



FREJUS St RAPHAEL		PUGET SUR ARGENS		ROQUEBRUNE SUR ARGENS		LES ADRETS DE L'ESTEREL	
2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019

Nombre total de clients	33 832	33 968	3 067	3 204	8 989	9 075	569	572
Variation	+0.40%		+ 4.28%		+ 1.01 %		+0.52 %	

Nombre de branchements	26 659	26 718	1 919	1 938	6 106	6 194	569	570
Variation	+ 0.2 %		+ 0.99 %		+ 1.44 %		+0.35 %	

M³ traités*¹	11 895 041	10 713 394	889 728	809 137	1 941 933	1 880 964	75 796	61 719
Variation	-9.93 %		-9.96 %		-3.24 %		-22.81%	

M³ facturés	7 304 851	7 427 133	635 518	643 428	1 513 488	1 547 526	81 597	89 441
Variation	1.67 %		+1.24 %		+2.25%		+9.58%	

*1 : Les volumes traités sont en baisse, la pluviométrie ayant légèrement baissée en 2019.

Les m3 assujettis à l'assainissement suivent les consommations d'eau potable et sont en hausse.

8. 1. 2. La performance et l'efficacité opérationnelle

L'avancement des politiques d'assainissement collectif est mesuré par le taux de desserte.

Le taux de desserte est le nombre d'abonnés (clients) desservis – au sens où le réseau existe devant l'immeuble - rapporté au nombre potentiel d'abonnés de la zone relevant de l'assainissement collectif (art. R 2224-6 du CGCT). Le nombre d'abonnés (clients) desservis ou abonnés sur le périmètre du service figure au tableau suivant, permettant à la collectivité de calculer ce taux.

$$\text{Taux de raccordement} = \frac{\text{Nb de clients raccordés}}{\text{Nb de clients raccordés} + \text{Nb de clients raccordables}}$$

FREJUS St RAPHAEL		PUGET SUR ARGENS		ROQUEBRUNE SUR ARGENS		LES ADRETS DE L'ESTEREL	
2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019

Nombre d'abonnés (clients) desservis sur le périmètre du service = « <u>taux de raccordement</u> »	33 832	33 968	3 067	3 204	8 983	9 075	569	572
	+0.4%		+ 4.28%		+ 1.01 %		+0.52 %	

On peut constater une sensible augmentation du taux de raccordement s'expliquant par :

- l'obligation qui est faite aux propriétaires de biens immobilier de se raccorder aux réseaux d'assainissement quand ces derniers sont proches de leurs habitations (suppression progressive des assainissements non collectif de type fosse septique)
- mais également par l'urbanisation croissante sur les différentes communes.

8. 2. La collecte des eaux usées

Dans le tableau ci-dessous sont indiquées les données techniques concernant les réseaux d'assainissement avec plus spécifiquement les données concernant l'entretien de ces canalisations.

Force est de constater que globalement les linéaires de canalisations augmentent d'une part mais que le nombre d'interventions de désobstruction baisse.

FREJUS St RAPHAEL		PUGET SUR ARGENS		ROQUEBRUNE SUR ARGENS		LES ADRETS DE L'ESTEREL	
2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019

Longueur totale du réseau (ml)	389 396	395 290	63 426	64 144	201 679	202 673	11 001	10 934
Variation	+ 1.51 %		+1.1 %		0.5 %		-0.61 %	

Canalisations gravitaires (ml)	346 974	346 720	46 548	47 449	180 310	181 223	10 692	10 625
Variation	1.2 %		+ 1.9 %		+0.5 %		-0.6%	

Canalisations en refoulements (ml)	42 422	44 209	16 878	16 695	21 369	21 450	309	309
Variation	+4.2 %		-1.1%		+0.4 %		0 %	

Nombre de branchements	26 659	26 7186	1 919	1938	6 106	6 194	569	570
Variation	+ 0.2 %		+1 %		+ 1.4%		+0.2 %	

Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage (par 100 km)	6.68	6.58	14.19	14.03	13.39	13.32	0	0
Variation	-1.50 %		-0.01 %		-5.2 %		0 %	

Longueur de canalisations curées (ml)	61 074	52 150	3 262	4847	18 762	19 089	1420	1162
Variation	-14.6%		+48.6 %		+1.7 %		-18.2 %	
% par rapport au linéaire de réseau gravitaire (2017)	-9.38 %		-9 %		-3.55 %			

Nombre de désobstructions sur réseau	279	231	39	28	77	79	9	7
Variation	-17.2 %		-28.2 %		+2.6 %		-22.2%	

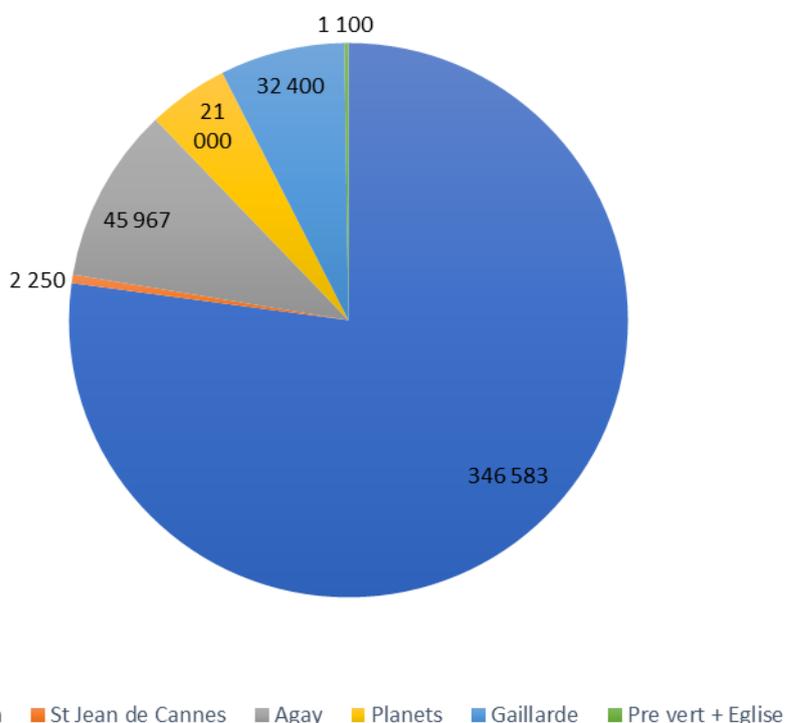
8. 3. La dépollution des eaux usées

La CAVEM possède sur son territoire pas moins de 7 Stations d'EPurations (dite STEP).

Dans le tableau ci-dessous sont reprises sommairement quelques données factuelles :

	FREJUS	St RAPHAEL	PUGET	ROQUEBRUNE	LES ADRETS	TRAYAS (St RAPHAEL)
Mode de gestion	Délégation de Service Public avec VEOLIA / CMESE (ATTENTION : il y a trois DSP bien distinctes)				PS SUEZ	
Station d'épuration	1 -Fréjus Reyran 2 -St Jean de Cannes	3 -Agay	(Rejet vers Fréjus Reyran)	4 - Planets (Centre village) 5 - Gaillarde (Les Issambres) (+ une partie vers Frejus Reyran)	8 - Pré Vert (en bas du village) 9 - Eglise (centre ville)	Miramar (gérée par Théoule sur Mer)
Volumes traités	10 713 394 m ³		809 728 m ³ (traités au Reyran)	1 880 964 m ³ (dont 323 244 m ³ traités au Reyran)	61 719 m ³	NC

Capacité de traitement des STEP de la CAVEM (en EH)



Communes Données	FREJUS		St RAPHAEL	ROQUEBRUNE		LES ADRETS DE L'ESTEREL	
	REYRAN	St JEAN DE CANNES	AGAY	PLANETS	GAILLARDE	PRE VERT	EGLISE
Volumes traités m3	9 811 402m ³ Dont : 809 137 m ³ de Puget/Argens et 323 244 m ³ de	66337	865 655	910 912	646808	61 719	
Capacité de traitement : en Equivalents Habitants (EH)	346 583 EH	2 250 EH 394 800 EH	45 967 EH	21 000 EH 53 400 EH	32 400 EH	1 100 EH	

Capacité hydraulique	46 573 m ³ /j	500 m ³ /j	6 968 m ³ /j	6 300 m ³ /j	4 100 m ³ /j	200 m ³ /j	non renseigné
Vol. moyen entrant m3/j Variation 2018/2017	26 880 m ³ /j -9,80%	181 m ³ /j 0,40%	2371 m ³ /j -7,80%	2496 -20%	1772 -19%	169 m ³ /j -18,40%	non renseigné
Capacité épuratoire en DBO5 Charge moyenne DBO5 entrante (kg/j)	20 795 kg/j 4 429kg/j	135 kg/j 21,5 kg/j	2 758 kg/j 353 kg/j	1 260 kg/j 417 kg/j	1 944 kg/j 313kg/j	65 kg/j 38,75 kg/j	non renseigné

Communes Données	FREJUS		St RAPHAEL	ROQUEBRUNE		LES ADRETS DE L'ESTEREL	
	REYRAN	St JEAN DE CANNES	AGAY	PLANETS	GAILLARDE	PRE VERT	EGLISE
Boues : Volumes évacués (tonne matière sèche) Conf. fillière	1582,7 t MS 100%	Les boues sont évacuées vers la STEP de Reyran	175 t MS 100%	163,6 t MS 100%	130,2 t MS 100%	9,7 t MS 100%	non renseigné
Autres produits : Refus dégrillages Sables Graisses	207,6 t 233 t non concernée	non concernée 5,1 t 11m3	7,9 t 1,1 t non concernée	6,6 t 2,5 t non concernée	1,7 t 3,2 t non concernée	Non renseigné	non renseigné

Conformité des performance des équipements d'épuration	100%	100%	100%	100%	100%	100%	non renseigné
Conformité réglementaire des rejets :							
Directive Européenne	100%	100%	100%	100%	100%		non renseigné
Préfectorale	100%	100%	100%	100%	100%	100%	
Conformité des équipements d'épuration	100%	100%	100%	100%	100%		non renseigné
Conformité des rejets d'épuration	100%	100%	100%	100%	100%	100%	non renseigné

8. 4. Indicateurs de performances

	FREJUS	St RAPHAEL	PUGET	ROQUEBRUNE	LES ADRETS
Mode de gestion	Délégation de Service Public avec VEOLIA / CMESE (ATTENTION : il y a trois DSP bien distinctes)				DSP VEOLIA CMESE
Certification « Qualité de services » ISO 9001	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Certification « Qualité environnementale » ISO 14001	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Continuité du service : taux d'obstruction du réseau * ¹	0.39	0.39	0.27	0.24	0.82
Gestion de l'environnement : liaison laboratoire accrédité	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Gestion de l'environnement : taux de conformité rejets STEP	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Gestion de l'environnement : taux de boues évacués en filière pérennisée * ²	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale * ³	105	105	102	95	80
Taux de réclamations écrites pour 1 000 clients	7.18	7.18	5.31	11.02	31.47
Prix du M ³ d'assainissement pour une facture de 120 M ³ au 1 ^{er} /01/2019	1.88 € TTC	1.88 € TTC	1.96 € TTC	3.74 € TTC	1.83 € TTC
Variation du prix du M3 d'assainissement pour une facture de 120 M3 entre le 1er/01/2019 et le 1 ^{er} /01/2020	+4.84 %	+4.84 %	+0.39 %	+1.90 %	+0.96 %

Existence d'une commission départementale de solidarité Eau : oui

Existence d'une commission consultative des services publics locaux : oui

Existence d'une mesure de satisfaction clientèle : oui, au niveau national et régional

Notes :

*¹ : U/Km = Nombre de désobstructions sur réseau / longueur totale du réseau hors branchement

*² : Les filières suivantes sont considérées comme pérennisées :

- Epanchage avec plan d'épandage
- Incinération si l'installation est dûment autorisée
- Compostage si l'installation est dûment déclarée et autorisée (>10 000 T/an)

*³ : Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux et synthèse des opérations réalisées :

Le barème maximum est de 120 points.

Si la valeur n'atteint pas le seuil de 40 points le service ne peut prétendre disposer d'un descriptif détaillé tel qu'exigé par le décret « pertes en eau » du 2701/2012. Un plan d'action doit alors être initié pour y remédier.

9 – LES TRAVAUX REALISES PAR LA CAVEM EN 2018

Travaux réalisés en 2019 par la CAVEM en assainissement :

- Prise en charge de la prestation de service du TRAYAS littoral par VEOLIA à la place de SUEZ.au 1^{er} janvier 2019 pour une durée de 1an
- Renouvellement des réseaux d'assainissement Rue A Karr, Vallon des Plaines,route de la Corniche Boulevard Clémenceau à **Saint Raphaël**
- Renouvellement des réseaux d'assainissement Avenue des Bleuets, Rue D Papin, Amont PR Perussier, Rue du Général de Gaulle , Avenue Alexis Carrel à **Fréjus**
- Renouvellement des réseaux d'assainissement Rue Jean Rostand, Rue Gabriel Péri, Bd du Commerce, Chemin des Wagonnets, Chemin du Drap, RN 7 (entre Bd de Bazeille et Bd du Colonel Dessert) à **Puget**
- Renouvellement des réseaux d'assainissement Allée des Lauriers, RD 559 Corsaire à **Roquebrune Sur Argens**

Actions engagées en 2019 par la CAVEM en assainissement :

Poursuite des études et des travaux concernant :

- Travaux de réhabilitation des dragonnières à **Saint Raphaël**
- Travaux d'assainissement sur le quartier du Trayas à **Saint-Raphaël**
- Mise aux normes et sécurisation de postes de refoulement côtiers (Réhabilitation de la fosse de pompage et pompage en ligne DIP : PR Golf Hotel, PR Balzac, PR DDE, PR F Mistral)
- Assainissement collectif du quartier de Palayson à **Roquebrune**
- Suivi de RSDE sur 4 STEPs de la CAVEM
- Lancement des travaux du diagnostic permanent Fréjus Saint Raphael Puget sur Argens
- Etude de la Reuse sur la STEP d'Agay

- Marché boues : 2020-2023
- Marché de contrôles des dispositifs d'autosurveillance des STEP et réseaux
- Poursuite du schéma directeur d'assainissement de Puget sur Argens
- Schéma directeur d'assainissement de Roquebrune sur Argens
- Recherche de substances dangereuses dans les eaux
- Etude du renouvellement de la STEP PRE VERT aux Adrets de l'Estérel

10. LE COMPTE RENDU FINANCIER DU DELEGATAIRE

10. 1. CARE DSP FREJUS / St RAPHAEL

Le tableau ci-dessous présente le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation de la CMESE :

Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation
Année 2019
(en application du décret du 14 mars 2005)

Collectivité: T1921 - COM. D'AGGLOMERATION DE FREJUS-

Assainissement

LIBELLE	2018	2019	Ecart %
PRODUITS	13 610 287	13 740 298	0.96 %
Exploitation du service	8 281 383	8 339 510	
Collectivités et autres organismes publics	5 106 590	5 138 622	
Travaux attribués à titre exclusif	179 753	154 840	
Produits accessoires	42 562	107 326	
CHARGES	13 396 896	13 065 274	-2.48 %
Personnel	1 749 786	1 343 448	
Energie électrique	730 389	866 384	
Produits de traitement	359 546	353 035	
Analyses	42 744	51 809	
Sous-traitance, matières et fournitures	1 395 724	1 433 671	
Impôts locaux et taxes	70 558	46 757	
Autres dépenses d'exploitation	222 124	106 423	
<i>télécommunications, poste et telegestion</i>	63 731	85 019	
<i>engins et véhicules</i>	108 460	88 683	
<i>informatique</i>	154 082	145 293	
<i>assurances</i>	51 337	60 309	
<i>locaux</i>	183 953	132 553	
<i>autres</i>	- 339 440	- 405 430	
Contribution des services centraux et recherche	574 036	524 093	
Collectivités et autres organismes publics	5 106 590	5 138 622	
Charges relatives aux renouvellements	2 580 093	2 641 501	
<i>pour garantie de continuité du service</i>	1 095 012	1 121 074	
<i>programme contractuel (renouvellements)</i>	1 485 082	1 520 428	
Charges relatives aux investissements	533 741	533 741	
<i>programme contractuel (investissements)</i>	533 741	533 741	
Charges relatives aux investissements du domaine privé	1 699	1 266	
Pertes sur créances irrécouvrables-Contentieux recouvrement	29 866	24 527	
RESULTAT AVANT IMPOT	213 390	675 024	NS
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	71 123	224 982	
RESULTAT	142 267	450 043	NS

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

3/17/2020

10. 2. CARE DSP PUGET SUR ARGENS

Le tableau ci-dessous présente le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation de la CMESE :

Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation Année 2019 (en application du décret du 14 mars 2005)

Collectivité: T1531 - CAVEM PUGET SUR ARGENS

Assainissement

LIBELLE	2018	2019	Ecart %
PRODUITS	1 248 994	1 279 696	2.46 %
Exploitation du service	370 163	378 436	
Collectivités et autres organismes publics	821 592	837 686	
Travaux attribués à titre exclusif	57 239	63 574	
CHARGES	1 290 186	1 237 009	-4.12 %
Personnel	85 305	49 039	
Energie électrique	33 586	12 216	
Produits de traitement	2 019	2 395	
Sous-traitance, matières et fournitures	111 722	102 892	
Impôts locaux et taxes	3 325	2 232	
Autres dépenses d'exploitation	10 968	5 455	
<i>télécommunications, poste et telegestion</i>	2 329	2 733	
<i>engins et véhicules</i>	3 405	3 378	
<i>informatique</i>	7 305	6 997	
<i>assurances</i>	2 508	2 865	
<i>locaux</i>	6 954	6 284	
<i>autres</i>	- 11 532	- 16 805	
Contribution des services centraux et recherche	27 276	25 341	
Collectivités et autres organismes publics	821 592	837 686	
Charges relatives aux renouvellements	193 095	199 023	
<i>pour garantie de continuité du service</i>	14 058	14 490	
<i>programme contractuel (renouvellements)</i>	179 037	184 533	
Pertes sur créances irrécouvrables-Contentieux recouvrement	1 299	729	
RESULTAT AVANT IMPOT	- 41 192	42 687	NS
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	0	14 227	
RESULTAT	- 41 193	28 460	NS

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

3/17/2020

10. 3. CARE DSP ROQUEBRUNE SUR ARGENS

Le tableau ci-dessous présente le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation de la CMESE :

Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation
Année 2019
(en application du décret du 14 mars 2005)

Collectivité: T1321 - ROQUEBRUNE SUR ARGENS EU

Assainissement

LIBELLE	2018	2019	Ecart %
PRODUITS	4 859 398	5 181 075	6.62 %
Exploitation du service	2 779 975	2 972 319	
Collectivités et autres organismes publics	2 035 653	2 106 708	
Travaux attribués à titre exclusif	43 769	102 048	
CHARGES	4 819 344	5 040 458	4.59 %
Personnel	477 116	363 621	
Energie électrique	134 234	170 099	
Produits de traitement	43 236	42 863	
Analyses	19 008	16 035	
Sous-traitance, matières et fournitures	357 006	395 283	
Impôts locaux et taxes	24 311	18 630	
Autres dépenses d'exploitation	53 627	229 544	
<i>télécommunications, poste et telegestion</i>	14 694	20 663	
<i>engins et véhicules</i>	32 949	24 774	
<i>informatique</i>	40 490	39 660	
<i>assurances</i>	13 847	216 135	
<i>locaux</i>	40 054	35 722	
<i>autres</i>	- 88 408	- 107 409	
Contribution des services centraux et recherche	150 614	143 296	
Collectivités et autres organismes publics	2 035 653	2 106 708	
Charges relatives aux renouvellements	781 811	800 933	
<i>programme contractuel (renouvellements)</i>	781 811	800 933	
Charges relatives aux investissements	736 004	747 044	
<i>programme contractuel (investissements)</i>	736 004	747 044	
Pertes sur créances irrécouvrables-Contentieux recouvrement	6 723	6 400	
RESULTAT AVANT IMPOT	40 054	140 618	NS
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	13 350	46 867	
RESULTAT	26 705	93 751	NS

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

3/17/2020

10. 4. CARE DSP LES ADRETS DE L'ESTEREL

Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation
Année 2019
(en application du décret du 14 mars 2005)

Collectivité: T1801 - CAVEM - ADRETS DE L'ESTEREL EU

Assainissement

LIBELLE	2018	2019	Ecart %
PRODUITS	123 723	192 040	NS
Exploitation du service	57 720	93 341	
Collectivités et autres organismes publics	58 234	98 699	
Travaux attribués à titre exclusif	7 768	0	
CHARGES	111 604	147 031	31.74 %
Personnel	14 866	11 769	
Energie électrique	2 702	1 045	
Analyses	0	312	
Sous-traitance, matières et fournitures	19 832	17 975	
Impôts locaux et taxes	519	551	
Autres dépenses d'exploitation	1 477	473	
<i>télécommunications, poste et telegestion</i>	410	815	
<i>engins et véhicules</i>	863	769	
<i>informatique</i>	1 139	1 724	
<i>assurances</i>	391	674	
<i>locaux</i>	1 085	1 554	
<i>autres</i>	- 2 409	- 5 063	
Contribution des services centraux et recherche	4 253	6 250	
Collectivités et autres organismes publics	58 234	98 699	
Charges relatives aux renouvellements	8 096	8 229	
<i>pour garantie de continuité du service</i>	4 840	4 919	
<i>programme contractuel (renouvellements)</i>	3 256	3 309	
Charges relatives aux investissements	1 625	1 625	
<i>programme contractuel (investissements)</i>	1 625	1 625	
Pertes sur créances irrécouvrables-Contentieux recouvrement	1	106	
RESULTAT AVANT IMPOT	12 119	45 009	NS
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	4 039	15 001	
RESULTAT	8 080	30 007	NS

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

3/17/2020

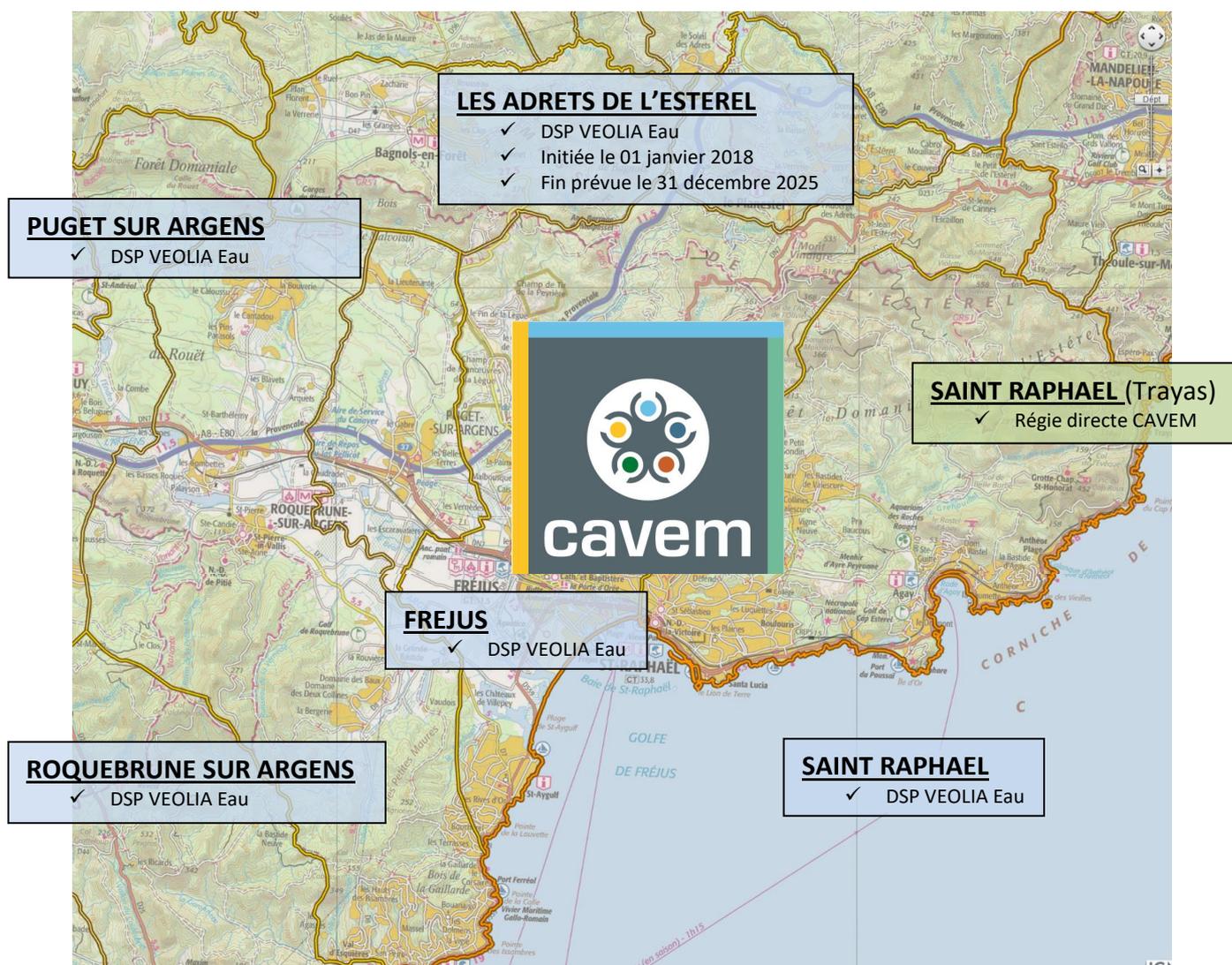
11. LE BUDGET ANNEXE CAVEM CONCERNANT L'ASSAINISSEMENT

Section	Chapitre	Les Adrets de l'Estérel	Puget sur Argens	Roquebrune sur Argens	CA Fréjus St Raphaël	Trayras	SPANC	Sans antenne	Total
E x p l o i t a t i o n	011 - Charges à caractère général	18 234,25	4 682,76	206 456,50	1 155 463,34	19 400,51	4 569,94	602,55	1 409 409,85
	012 - Charges de personnel	61 254,51	37 305,77	33 818,33	255 180,66	28 308,94	39 226,13		455 094,34
	014 - Atténuations de produits	11 550,84				-742,00			10 808,84
	65 - Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00		1,73	301,73
	66 - Charges financières	52 056,83	80 373,93	628 014,97	1 514 584,74	0,00			2 275 030,47
	67 - Charges exceptionnelles	0,00	1 026,00	0,00	22 142,92	303,44	19 800,00		43 272,36
	042 - Opérations d'ordre	40 492,00	119 571,37	426 405,29	1 320 273,66	47 244,00	3 900,00		1 957 886,32
	Total Dépenses	183 588,43	242 959,83	1 294 695,09	4 267 945,32	94 514,89	67 496,07	604,28	6 151 803,91
	002 - Résultat reporté	-20 931,14	136 794,46	399 099,19	709 033,08	-305 119,29	48 156,58		967 032,88
	013 - Atténuation de charges	0,00	0,00	0,00	24 290,72				24 290,72
	70 - Produits des services	162 264,18	808 431,86	1 983 731,42	6 583 840,65	29 335,64	22 908,04		9 590 511,79
	74 - Dotations, subventions, participations			126 067,86	721 078,70		169 200,00		1 016 346,56
	Postes Vaudois & Airebelle (Opérations hors budget)		-428 842,61	-61 219,77	490 062,38				0,00
	75 - Autres produits de gestion courante	0,00	0,00		1,34				1,34
	77 - Produits exceptionnels	1 467,00	0,00	15,27	0,00	0,00			1 482,27
042 - Opérations d'ordre	9 138,00	34 271,00	119 039,75	360 553,60	7 500,00			530 502,35	
Total Recettes	151 938,04	550 654,71	2 566 733,72	8 888 860,47	-268 283,65	240 264,62	0,00	12 130 167,91	
Résultat	-31 650,39	307 694,88	1 272 038,63	4 620 915,15	-362 798,54	172 768,55	-604,28	5 978 364,00	

Section	Chapitre	Les Adrets de l'Estérel	Puget sur Argens	Roquebrune sur Argens	CA Fréjus St Raphaël	Trayras	SPANC	Sans antenne	Total
I n v e s t i s s e m e n t	001 - Résultat d'investissement reporté	-571 126,68	-264 957,41	532 511,02	3 824 071,02	800 059,41	-3 900,00	2 231,18	4 318 888,54
	16 - Emprunts et dettes assimilés	49 176,88	206 130,91	704 149,83	2 705 081,13	0,00			3 664 538,75
	Dépenses d'équipement	180 661,16	369 102,38	189 182,20	2 761 209,65	71 445,72	0,00	2 130,00	3 573 731,11
	20 - Immobilisations incorporelles	51 826,52	67 365,00	18 312,00	47 751,08			2 130,00	187 384,60
	21 - Immobilisations corporelles	13 426,30		0,00	19 963,78				33 390,08
	23 - Immobilisations en cours	115 408,34	301 737,38	170 870,20	2 693 494,79	71 445,72			3 352 956,43
	27 - Immobilisations financières				0,00				0,00
	45 - Opérations pour comptes de tiers					342 557,64			342 557,64
	040 - Opérations d'ordre	9 138,00	34 271,00	119 039,75	360 553,60	7 500,00	0,00		530 502,35
	041 - Opérations patrimoniales		22 654,40	102 746,54	879 502,31	54 535,92		15 151,29	1 074 590,46
	Total Dépenses	-332 150,64	367 201,28	1 647 629,34	10 530 417,71	1 276 098,69	-3 900,00	19 512,47	13 504 808,85
	10 - Dotations, fonds divers & réserves	0,00	0,00	685 348,54	4 617 825,96	0,00	0,00		5 303 174,50
	13 - Subventions d'investissement reçues	84 926,00	55 075,00	9 750,00	340 080,00			24 480,00	514 311,00
	16 - Emprunts et dettes assimilés	1 474 220,00			1 500 000,00				2 974 220,00
	20 - Immobilisations incorporelles		0,00			0,00			0,00
	23 - Immobilisations en cours		0,00		0,00				0,00
	27 - Immobilisations financières		0,00	62 238,43	228 847,84				291 086,27
	45 - Opérations pour comptes de tiers								0,00
	040 - Opérations d'ordre	40 492,00	119 571,37	426 405,29	1 320 273,66	47 244,00	3 900,00		1 957 886,32
	041 - Opérations patrimoniales	0,00	22 654,40	102 662,54	879 586,31	54 535,92	0,00	15 151,29	1 074 590,46
Total Recettes	1 599 638,00	197 300,77	1 286 404,80	8 886 613,77	101 779,92	3 900,00	39 631,29	12 115 268,55	
021 Virement Section de Fonctionnement (pour mémoire)	0,00	207 990,46	1 172 631,19	2 973 480,56	0,00	0,00		4 354 102,21	
Résultat (a)	1 931 788,64	-169 900,51	-361 224,54	-1 643 803,94	-1 174 318,77	7 800,00	20 118,82	-1 389 540,30	
Report Dépenses	189 217,51	494 782,54	168 644,45	1 054 248,04	75 474,21	0,00	16 770,00	1 999 136,75	
Report Recettes	285 083,01	521 896,64	62 350,00	2 707 009,75	1 378 072,04	0,00	29 570,00	4 983 981,44	
Solde Reports (b)	95 865,50	27 114,10	-106 294,45	1 652 761,71	1 302 597,83	0,00	12 800,00	2 984 844,69	
Besoin d'autofinancement (b) - (a)	2 027 654,14	-142 786,41	-467 518,99	8 957,77	128 279,06	7 800,00	32 918,82	1 595 304,39	
Affectation		142 786,41	467 518,99	0,00	0,00	0,00		610 305,40	
002	-31 650,39	164 908,47	804 519,64	4 620 915,15	-362 798,54	172 768,55	-604,28	5 368 058,60	

12. LE SERVICE AUX ADMINISTRÉS DE LA CAVEM

En premier lieu il faut connaître le mode de gestion de l'assainissement sur sa commune :



Pour FREJUS, PUGET/Argens, ROQUEBRUNE/Argens et St RAPHAEL (*hors quartier du Trayas*)



A l'agence physique de VEOLIA Eau / CMESE

Tous les clients peuvent se présenter dans les bureaux de la VEOLIA Eau / CMESE à l'adresse suivante :

VEOLIA Eau / CMESE

Centre VAR

Secteur Var-Estérel

77 Via Nova

Pôle d'excellence Jean-Louis

BP 9 – 83601 FREJUS CEDEX

Fax : 04 94 53 85 47

Par téléphone à l'agence VEOLIA Eau / CMESE

Par un simple appel téléphonique au Centre Service Clients « VEOLIA Eau » chacun peut accéder aux services et régler sans se déplacer les formalités administratives courantes en composant le :

Tél. : 0 969 329 328

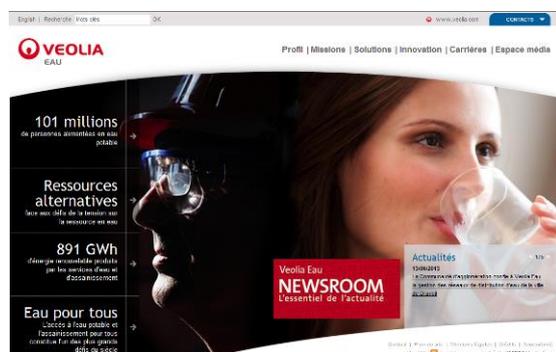
Les demandes suivantes sont immédiatement prises en compte :

- **demande de branchement**
- **demande de nouvel abonnement**
- **informations sur la qualité de l'eau et de la dépollution**
- **état du compte client**
- **prise de rendez-vous avec technicien**
- **demande de résiliation**

Sur le site internet de l'agence VEOLIA Eau / CMESE

Les administrés peuvent consulter le site internet de la CMESE sur :

<http://www.veoliaeau.com>



Toutes les informations concernant le raccordement au service et les tarifs en vigueur sur la commune sont disponibles à la demande. Des conseils pratiques relatifs à l'usage de l'eau y sont proposés.

Pour le quartier du Trayas (Saint Raphael) :



A la CAVEM :

Tous les clients peuvent se présenter dans les bureaux de la Générale de Eaux à l'adresse suivante :

CAVEM

624 Chemin Aurélien

83700 Saint-Raphaël

Fax : 04 94 19 31 10

Par téléphone :

Par un simple appel téléphonique au Centre Service Clients, chacun peut accéder aux services et régler sans se déplacer les formalités administratives courantes en composant le :

Tél. : 0 494 193 100

Les demandes suivantes sont immédiatement prises en compte :

- **demande de branchement**
- **demande de nouvel abonnement**
- **informations sur la qualité de l'eau et de la dépollution**
- **état du compte client**
- **prise de rendez-vous avec technicien**
- **demande de résiliation**

1. Le Diagnostic Permanent

Les principaux objectifs du Diagnostic permanent sont :

- Connaître en continu le fonctionnement du système assainissement
- Connaître en continu l'état structurel du système assainissement
- Suivre et évaluer l'efficacité des actions préventives ou correctrices en place
- Exploiter le système assainissement dans une logique d'amélioration continue
- Prévoir ou identifier dans les meilleurs délais les dysfonctionnements du système assainissement
- Etablir un bilan de santé de l'agglomération qui permet ainsi une hiérarchisation des interventions et opérations à réaliser en fonction des impacts engendrés.

La mise en place de débitmètres et de capteurs, comme le préconise ce projet, permettra de répondre aux exigences de l'Arrêté du 21 Juillet 2015. Ces différents outils de mesure permettront ainsi d'avoir des données réelles, enregistrées sur le réseau et non plus estimées. Cet investissement, soutenu par l'agence de l'eau, permettra à la Communauté d'Agglomération d'affiner son plan de renouvellement du réseau en ciblant prioritairement les zones fortement assujetties à des infiltrations d'eaux parasites lors d'épisodes pluvieux.

Le projet a débuté en septembre 2019 :

- 53 débitmètres sur conduite au refoulement des Postes de Relevage non équipés
- 77 sondes de hauteur générant une évaluation de débit
- Télésurveillance des ces sites et remontées des informations chez le délégataire
- Mise en place d'un visuel dans les locaux de la CAVEM afin de suivre en direct l'ensemble des sites équipés de télétransmission du périmètre CAVEM

Ces informations permettront aussi de focaliser sur les installations privées génératrices d'eaux parasites. Des moyens de communication et de coercition devraient permettre à terme la sensibilisation et la mise à niveau des raccordements privés.

Les branchements assainissement en domaine privé ne sont pas réalisés et contrôlés par le délégataire.

2. La méthanisation des Boues

LA CAVEM au titre de l'avenant n°5 a confié au délégataire, le financement, la réalisation des travaux de construction et l'exploitation d'une unité de digestion des boues produites par la station d'épuration du Reyran et d'une unité de valorisation du biogaz pour réinjection, par la collectivité, du biométhane dans le réseau gaz de ville.

La filière est constituée de bâches à boues épaissies et digérées, d'un digesteur de 4000m³, d'un gazomètre, d'une torchère, d'un module de traitement du biogaz en biométhane.

Ce projet opérationnel depuis le 18 mars 2019 permet de vendre du biométhane à un fournisseur, et permet aussi de réduire de 30% le volume de boues évacuées. Un gain financier et environnemental est ainsi généré supprimant des rotations de camions et le traitement de boues.

Le Contrat avec VEOLIA prévoyait une production minimale de 430000m³ sur 12 mois, et il a été vendu 525 000m³.

Il a été évacué sur l'année 2019(un peu plus de 9 mois : 6010T contre 9018T en 2018).

3. La REUT de la STEP d'AGAY

La CAVEM projette de fournir de l'eau traitée pour irriguer le golf de CAP ESTEREL qui se situe à proximité de la Station d'épuration d'AGAY. Le golf est situé à l'intérieur du complexe Pierre et Vacances et est actuellement irrigué à partir d'une eau conventionnellement stockée dans des lacs.

Les enjeux du projet sont de supprimer les apports en eau potable et de compenser les volumes ainsi prélevés par la fourniture d'une eau traitée venant de la Station d'épuration d'AGAY.

4. Le suivi d'exploitation du délégataire

Le Service DSP a mis en place avec le délégataire des réunions mensuelles visant à

- 1) Suivre les demandes des administrés, des collectivités et de la CAVEM
- 2) Suivre l'évolution des contrats en particulier celui des Adrets nouvellement affermé
- 3) Avoir des données de suivis d'exploitation pertinentes :
 - a) Volumes by passés lors des orages
 - b) Informations sur des interventions planifiées ou non programmées
 - c) Accès à la supervision de VEOLIA (données exploitation principale (en cours))
- 4) Obtenir des données supplémentaires (ex : m³ mis en distribution mensuelles, alarmes, courbes de débits, (en cours))

4) PFAC :

Le service DSP a en charge le suivi de la participation financière à l'assainissement collectif de la commune de Fréjus : suivi des dossiers, émission des avis

5) Organisation du Service DSP

Une réunion hebdomadaire a été mise en place avec le DGAS visant à suivre au plus près l'ensemble des dossiers du service y compris ceux liés aux schémas directeurs et contrat de territoire. Le service a établi un plan de fonctionnement et d'investissement 2019 de manière à mettre en place un programme pluriannuel d'améliorations.

6) Les principaux chantiers 2020 sont :

- Renouvellement des réseaux d'eaux usées PR Perussier – PR Argens, PR Château de Villepey- PR Argens : soit : 1 400ml
- Renouvellement du réseau gravitaire en béton entre la désodorisation Pont Argens et la STEP du Reyran : 500ml
- Renouvellement du PR Pérussier en DIP
- Chemisage de l'avenue du 8 mai 1945 à Fréjus

- Travaux de renouvellement du PR TRAYAS C , inondé lors des épisodes pluvieux de novembre 2019
- Maitrise d'œuvre des travaux de réhabilitation des émissaires
- Suivi des schémas directeurs d'assainissement